

ÉTUDE SUR LE GROUPE MÉGALITHIQUE DE LANGON, RENAC, SAINTE-MARIE ET SIXT-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)

Yvan ONNEE* **, Cyrille CHAIGNEAU**, Jean-Luc JAVRÉ*** et Bernard MONNIER**
Avec le concours du CERAPAR***

INTRODUCTION

La Vilaine, le plus grand des fleuves armoricains, long de 225 km, est orientée est-ouest depuis sa source en Mayenne jusqu'à Rennes, puis nord-sud jusqu'à Langon, pour s'infléchir de nouveau est-ouest à 60 km de l'océan Atlantique par un profond et large estuaire, au sud du golfe du Morbihan.

Le tracé du lit de la Vilaine est sinueux, s'écoulant d'une dépression à une autre, franchissant d'étroits passages dans des crêtes, véritables cluses qui contrastent avec les zones basses du marais de Redon. Cette voie fluviale importante permet et facilite, avec la vallée de la Rance, la liaison Manche-Atlantique. Ce couloir naturel, depuis son embouchure et en remontant vers le nord, a été décisif et a contribué d'une façon prépondérante aux phénomènes de pénétration de l'implantation humaine vers l'intérieur de la Haute-Bretagne, et ce précocement. Cette implantation s'est faite dans le temps avec une remarquable continuité, et en particulier par l'occupation permanente de ses rives.

Cette occupation s'est faite à partir du Paléolithique inférieur, du moins dans la partie moyenne de la Vilaine. Citons pour mémoire les sites paléolithiques de Saint-Malo-de-Phily et de Pléchâtel, situés directement sur les terrasses où les galets fournissent une matière première apte au débitage (grès psammitique et quartzeux-grès armoricain).

Il faut attendre le Mésolithique, et surtout le Néolithique pour voir l'occupation, surtout sur les hauteurs surplombant la Vilaine entre 25 et 75 m d'altitude. Cette pénétration néolithique s'est faite à partir de la zone orientale du pays de Redon. Langon a été une plate-forme importante et un axe de pénétration par deux voies de circulations terrestres sud-nord, de part et d'autre du fleuve. Il faut rajouter des voies secondaires à partir du fleuve, par le biais des affluents de la Vilaine (Semnon, Chère, Don, Oust). Ces voies vont permettre une pénétration de plus en plus dense de populations à l'intérieur des terres à la recherche des sols limoneux cultivables.

En effet, c'est la recherche de sols de qualité qui va favoriser l'émergence des premières économies agro-pastorales dans notre secteur : sols alluvionnaires exploités à fond, puis sols limoneux des plateaux plus faciles à travailler et enfin conquête des sols plus lourds du bassin tertiaire de Rennes (depuis Guipry-Messac). Cela a permis une agriculture céréalière variée et très abondante, sans oublier la présence de prairies naturelles en fond de vallée, propices à l'élevage. Cependant, l'occupation humaine du plateau est inégale. Sur la rive gauche, le plateau de Bain-de-Bretagne est fortement occupé, alors que la rive droite, plateau de Guichen, présente des zones désertiques sans doutes liées à la présence de massifs forestiers importants.

La poussée démographique et la recherche de nouvelles terres cultivables, avec l'arrivée dans le temps de nouveaux *émigrants* ont poussé les hommes du Néolithique à choisir une nouvelle voie de pénétration à partir de Langon. Tout d'abord ils s'installent sur les hauteurs, à peu près à 1,5 km de la Vilaine, puis ils ont continué leur route vers la Bretagne intérieure en occupant la Grée de Cojoux, en Saint-Just, Sixt-sur-Aff et, après, les landes de Lanvaux. Ces sites sont très riches en mégalithes. On peut signaler, au passage, les Tablettes de Cournon, les alignements de Monteneuf et, vers le nord, les ensembles de la forêt de Brocéliande et du Ploërmelais.

La pénétration dans la partie sud-est est moins riche en monuments mégalithiques confinant parfois à la rareté. Il est pourtant probable, comme en témoignent les quelques débris qu'on y rencontre, que ces monuments étaient aussi fréquents au Néolithique, côté rive gauche de la Vilaine que côté rive droite. En effet, la situation géologique était à peu près identique sur les deux rives de la Vilaine et les matériaux ne manquaient pas dans la région. Notons que côté rive gauche, nous avons sur les hauteurs de Sainte-Anne, à 5 km au nord-est de Langon, quelques traces mégalithiques sous forme d'un alignement de menhirs. Plus intéressant est la présence d'un tertre tumulaire, qui doit faire partie du groupe Langon-Renac.

* Collaborateur de l'UMR 6566 « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Université de Rennes I, 35042 Rennes Cedex.

** Membre du CERAPAR.

*** Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes, La Métairie, 35740 PACÉ.

Notons aussi, sur le territoire du Grand-Fougeray, des mégalithes signalés sur les inventaires anciens mais maintenant détruits, sauf un menhir renversé. On ne peut donc établir de précision sur les stations néolithiques de cette partie sud de l'Ille-et-Vilaine. Il faut aller jusqu'à Sion-les-Mines (Loire Atlantique) pour retrouver de véritables mégalithes bien caractérisés. Ceux-ci sont implantés sur les grès armoricains du sud de l'Ille-et-Vilaine, du moins sur les schistes d'Angers qui les accompagnent. Ces monuments de Sion-les-Mines ont à peu près la même situation géologique que les monuments de l'est du pays de Redon. Cela laisse à penser que, dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, à l'époque néolithique, l'occupation était faite par des peuplades analogues. Il est à peu près sûr que le sud-ouest du département (Langon, Renac, etc.), était occupé par des hommes du Néolithique possédant une nouvelle approche socio-culturelle. Peut-être étaient-ils des agriculteurs-pasteurs, qui ont construit un espace funéraire (tombes collectives) et cultuel de premier plan (lié à un culte astronomique ?). Cette occupation semble contraster avec les données de la moyenne Vilaine où les monuments mégalithiques sont moins nombreux, et les données matérielles renvoient plus à une société d'agriculteurs-éleveurs, dont la sépulture, simple et collective, était liée à un petit établissement rural. Quoique au hameau de La Hersonnais, en Pléchâtel, se trouve un site occupant une plateforme naturelle sub-circulaire de 50 m d'altitude. Ce site a été repéré en 1989 par prospection aérienne (G. Leroux) et fouillé par J.-Y. Tivenez en 1992-93. Ces fouilles ont mis à jour 4 bâtiments, dont l'un fait plus de 100 m de long sur 11 m de large. La présence de poignards pressigniens et quelques éléments identifiables de céramique corroborent une occupation homogène qui correspond au Néolithique final, soit 3035 à 2466 av. J.-C. en dates calibrées. On pouvait penser que les premiers habitats construits sur les plateaux de la Vilaine étaient de tradition danubienne. En l'absence de référence régionale il est difficile de confirmer cette hypothèse. Le site de la Hersonnais remet en cause cette éventualité. Ainsi que les sites étudiés par G. Jumel (1982) à Saint-Senoux (sites de La Boutinière et de Cambré) qui eux aussi ont fourni des outils et des fragments de poignards d'origine pressignienne.

Si nous nous sommes intéressés à l'étude des mégalithes de Langon et de ce secteur oriental du pays de Redon, c'est que nous nous sommes aperçus sur le terrain lors de relevés systématiques des monuments qu'il nous manquait nombre d'éléments scientifiques fiables : dessins propres, descriptions exactes, carte de répartition à jour. Bien que ces monuments soient connus et répertoriés depuis le XIX^{ème} siècle, malheureusement ils sont en ruines ou laissés à l'abandon. Certains d'entre eux sont inédits, et ont été découverts grâce à une enquête archivistique relayée par des vérifications poussées sur le terrain.

Nous devons remercier M. P. Renouard, maire de Langon, qui nous a laissé toute latitude pour nettoyer, relever les monuments, relevant de la propriété communale. Nous remercions, pour leur compréhension, les propriétaires des terrains qui nous ont ouvert leurs propriétés (remerciement particulier à M. R. du Poulpiquet du Halgouët, propriétaire du château du Brossay où se trouve l'ensemble des menhirs de Renac), et, sur Sainte-Marie, Mme N. Le Bigot, née du Halgouët, pour le

relevé du tertre tumulaire de Sainte-Marie (Lande de Launay), du tertre tumulaire de Sixt-sur-Aff, sans compter les 11 ou 12 tumulus de Langon qui forment une nécropole dont la richesse commence juste à nous apparaître.

Merci encore à M. B. Isbled, conservateur des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine pour son aide dans nos glanes.

Nous tenons à remercier aussi, pour leur mobilisation toute l'équipe du CERAPAR, qui nous a secondés dans cette démarche avec d'autant plus de dévouement qu'elle était loin de sa base : R. Barrat, A. Corre, P. Musa, B. Régent, et A. Poirier.

SITUATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LANGON

Langon est une commune de 1281 habitants, canton de l'arrondissement de Redon. Elle se situe à environ 50 km de Rennes et à 20 km au nord-est de Redon (fig. 1).



Fig. 1 : Plan de situation de Langon.

Langon fut bâti à 1,5 km à l'est de la Vilaine sur une rupture de plateau avoisinant 50m d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Au sud de Langon, la vallée s'élargit et la pente de la Vilaine devient faible. On est à 55 km à vol d'oiseau de la mer et l'altitude se situe aux alentours de 4 à 6 m. Sur une trentaine de kilomètres se développe un paysage très plat exposé à des inondations hivernales : les marais de Redon. C'est sans doute à cause de ces inondations, que nous trouvons sur les hauteurs les traces humaines les plus anciennes sur le territoire de Langon, qui remontent au Mésolithique. Ce sera le début d'une longue occupation successive : Néolithique, Age du Bronze, période romaine.

Il faudra attendre la fin du Ve^{ème} siècle pour voir Langon se développer avec l'arrivée des premières communautés chrétiennes qui vont se constituer dans la région. Ces communautés vont transformer les thermes romains abandonnés en églises. La transformation la plus visible est celle de l'église Sainte Agathe, ancien bâtiment thermal romain, lié à une riche villa et qui abrite une peinture représentant «la naissance de Vénus» ou «Vénus nageant sur les ondes». C'est la seule peinture de

voûte conservée à sa place dans tout le monde romain occidental.

Le nom de Langon apparaît dans le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon dès le IX^{ème} siècle, sous différentes orthographes du bas latin (*Landego, Landecon, Lanco, Lancon*). C'est à partir de cette période que la paroisse de Langon est liée à celle de Redon par la donation du territoire de Langon, par Louis Le Pieux, aux moines de Saint-Sauveur et que cette commune va être sous tutelle abbatiale jusqu'à la révolution dans le cadre de la seigneurie de Brain-Langon. Par cette tutelle, celle-ci a bénéficié d'un statut particulier que les moines de Redon ont conféré quant au rayonnement de l'abbaye et du royaume breton. En effet ce territoire est le plus oriental du Vannetais (ancien archevêché de Vannes). La Vilaine marquait peut-être, à cet endroit, la frontière entre territoire breton et territoire franc.

Revenons à la Vilaine, dans cette partie basse que sont les marais de Redon. Ici différents bras deltaïques subsistent encore et s'écoulent souvent à

contre sens du courant principal. Ce phénomène a amené une forte tendance à s'oblitérer par un comblement progressif. Sous les appellations locales de *boires* ils participent activement au retrait printanier des eaux. Dans cette partie basse dominent les prairies et les étendues de roseaux, mais les arbres sont aussi très présents. Dans ce pays d'eau et de forêts, la faune et notamment l'avifaune sont abondantes et extrêmement variées.

La Vilaine a été soumise à un premier calibrage exécuté sous François I^{er} en 1539 et à des rectifications en canalisant le tracé fluvial en 1783 par les armées de Condé, stationnées au Fort de Penthièvre. Au XVIII^{ème} siècle, la construction des écluses fit de la Vilaine un des tous premiers fleuves aménagés et permit le trafic jusqu'aux portes de Guipry-Messac et par la suite, jusqu'à Rennes. La construction récente du barrage d'Arzal dans les années 60 a modifié radicalement le régime hydraulique et éliminé définitivement l'influence des marées et la remontée des poissons estuariens et verra la fin des transports par péniches et chalands.

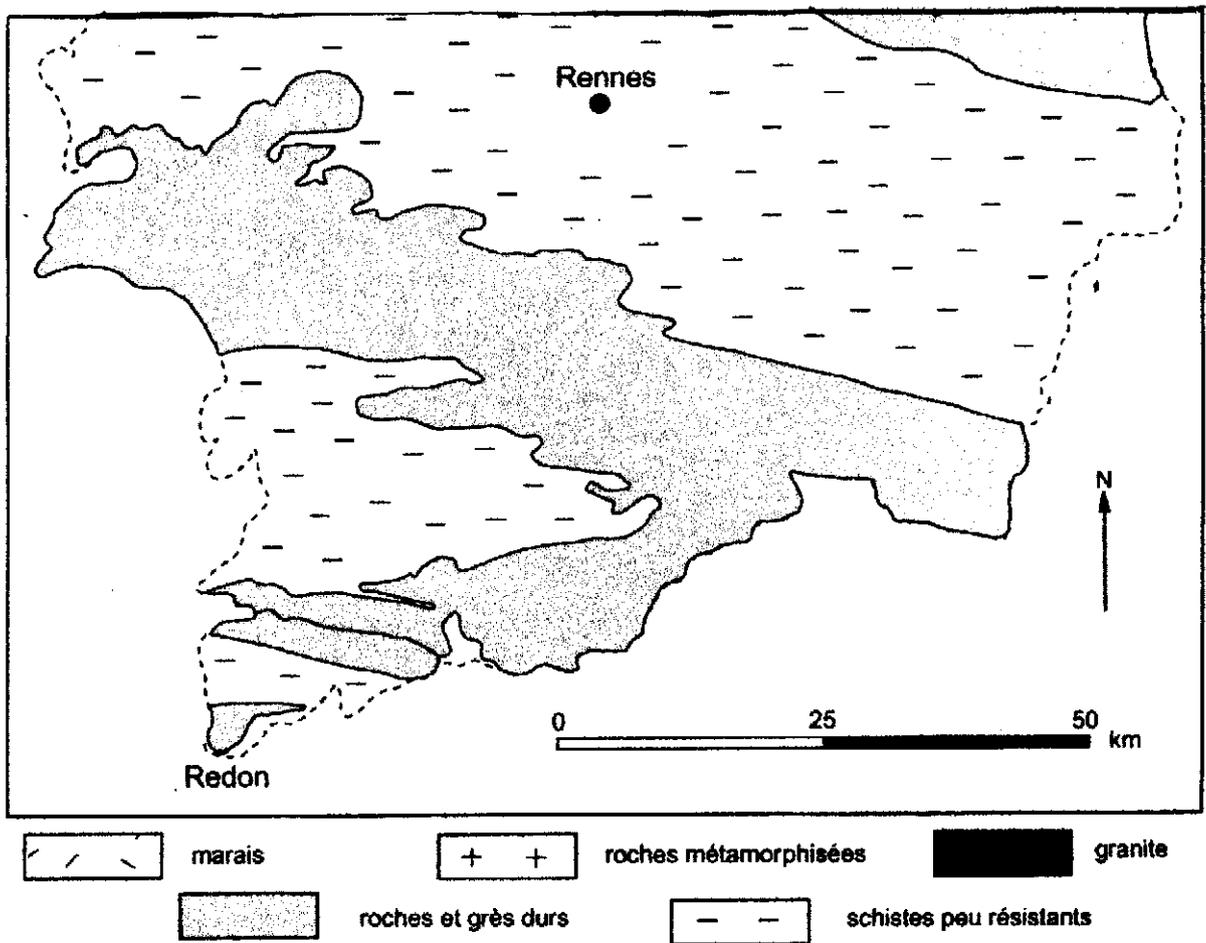


Fig. 2 : Carte géologique simplifiée du sud du département d'Ille-et-Vilaine (DAO de L Langouët) (Briard et al., 2004, 19).

Au cours des âges le territoire a joué un rôle imminent de pénétration et de circulation à l'intérieur des terres par le biais des gués. Or nous n'avons guère recueilli d'informations à cet égard, même si l'existence ici dans le passé de plusieurs gués est vraisemblable ; seul parmi les documentations anciennes consultées aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, à Nantes, un plan de marais établi au début du XIX^{ème} siècle indique un « passage » en amont de l'île de Meillac. Il n'en reste

plus trace aujourd'hui même s'il y a une soixantaine d'années il était visible et praticable aux dires des autochtones (Briard et al., 1995). De même en remontant dans le nord, existait le gué de Guipry-Messac, dont il reste encore des traces sur la rive droite. Notons que la voie romaine Nantes-Corseul franchissait le fleuve à Port-de-Roche, en Langon, or à ce jour, nous n'avons pas de traces de pont permettant ce franchissement à cette époque. Le pont actuel a été construit en 1868. Une autre éven-

tualité est que cette voie romaine franchissait la Vilaine à Beslé (44). Dans les deux cas, possibilité de gués.

Le remembrement à Langon et ses environs a été effectué en 1964, modifiant radicalement le paysage qui n'avait pas bougé depuis le XV^e siècle. Mais néanmoins, la campagne est une des plus préservées de Haute-Bretagne. Nous avons des prairies en fond de vallée, en bordure de ruisseaux, sur les vallons des cultures céréalières et sur les crêtes, appelées localement des *grées* ou *graes*, la lande présentant une flore composée de bruyères, genêts, ajoncs et lichens, et où le sol peu épais laisse apparaître des affleurements.

Sur le plan géologique c'est une zone de contact entre les schistes pourprés et les roches et grès durs, résistantes vis à vis de l'érosion et qui ont fourni les matériaux pour la construction de monuments mégalithiques évitant un long transport (fig. 2).

HISTORIOGRAPHIE

S'il est vraisemblable voire certain que les pionniers de l'archéologie langonnaise que sont Maudet de Penhouët et Bachelot de la Pylaie (1786-1870) ont reconnu les ensembles mégalithiques de Langon, en marge de leur intérêt pour la chapelle Sainte-Agathe, notre enquête ne nous a pas encore permis de retrouver leurs travaux si ce n'est quelques mentions liminaires. Ainsi Bachelot nous raconte : *«Futélais me conduisit ensuite sur la lande de Langon, peu éloignée du bourg, pour voir les pierres, ou Bélions selon l'expression du pays, qu'on nomme les Commères de Langon et je vis là une petite phalange de Peulvans ou roche piquée ainsi qu'à Carnac, mais différents de ces autres parce qu'elles ne sont pas disposées par alignements. Le reste de ce long plateau uniforme, totalement nu et dirigé d'orient en occident, m'offrit encore divers systèmes druidiques que nous décrirons successivement»*. Plus loin il indique (Aumasson, 1976) : *«En 1828, M. de la Hardouillère, propriétaire du Manoir de la Godynaie, renversa un menhir appartenant à une enceinte pour faire une fouille sous sa base. Cette recherche lui procura la précieuse découverte d'une pièce gauloise...»*. Cette monnaie gauloise fut découverte au «cimetière des Huguennots» sur la lande de Langon. Il s'agit d'un quart de statère d'or qui devait peser entre 1,65 et 1,8 g correspondant sans doute à un statère de billion allié, vénète ou coriosolite (Colbert de Beaulieu, 1976).

En 1846, le chanoine M.-J. Brune (1807-1890). «Avant de descendre au bourg on rencontre plusieurs groupes de pierres d'un quartz blanc magnifique, et que leur arrangement évidemment intentionnel, fait regarder comme des alignements d'origine celtique. Ces blocs ne sont pas posés au sommet mais sur le penchant de la lande. Un autre monument que l'on trouve non loin de celui-ci est un dolmen ruiné, dont la forme est encore très apparente».

Sept ans plus tard, répondant à la question de l'ordre du jour de l'Association Bretonne qui se tint le 13 septembre 1853 : *«signaler les monuments celtiques existants dans le département d'Ille-et-Vilaine, en particulier aux environs de*

Redon et Fougères». Notre titulaire du cours d'archéologie du Séminaire de Rennes indique : *«Commune de Langon : 1) : une ligne contournée de quartz blanc, plantée bien certainement avec intention, mais ne rentrant dans aucune forme connue (les Demoiselles) ; 2) un dolmen dont la forme est encore très facile à reconnaître». En 1861, l'abbé sera plus laconique : «Epoque celtique : des alignements et ruines de cromlec'hs».*

En 1869, J. Desmars érudit de Bain-sur-Oust, fait la description suivante : *«Les Demoiselles de Langon sont des menhirs de quartz blanc, disposés près d'une élégante croix monolithique (croix Saint-Michel) destinée sans doute à les sanctifier»*. De même il fait allusion aux peulvans isolés qui se raccordent à un ensemble de tumulus assez affairés et formés de la vase de la Vilaine.

Récemment, Mlle J. Mottais, membre de l'Association pour la protection du patrimoine historique redonnais, identifie dans une maison de Langon et sauve un fonds d'archives exceptionnel. Il s'agit des papiers de trois, voire quatre générations de la famille Desmars. Cette découverte nous permet de savoir qu'une partie de ce fonds avait déjà été déposé aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine en 1979 sous la cote 33J. Or ce fonds contient, outre un plan exceptionnel des Landes de Cojoux, en Saint-Just, daté de 1865, plusieurs manuscrits de J. Desmars, deuxième du nom, notes, croquis et relevés de plans préparatoires à son livre paru en 1869, intéressant directement Langon. Cet ensemble documentaire très détaillé vient renouveler totalement la compréhension jusque là confuse du site mégalithique de Langon qui se révèle une nécropole tumulaire néolithique encore bien conservée tout à fait comparable à celle de Saint-Just.

Notons que J. Desmars, dans un document manuscrit de quatre pages, intitulé «Monuments Druidiques de l'arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine)» a fait un descriptif des monuments se trouvant sur le territoire de Langon, ainsi que sur Renac, Sixt-sur-Aff et Saint-Just.

En 1876, Guillotin de Corson donne lecture devant les membres de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine d'une note sur les monuments mégalithiques de Langon qu'il conclut par ce récapitulatif quantitatif : *«Total : 1 roche-aux-fées, 1 carneillou, 1 pierre branlante, 3 cromlec'hs, 8 menhirs, et 7 tumulus»*, soit 22 monuments.

En 1882, dans son ouvrage *Géographie Pittoresque du Département d'Ille-et-Vilaine* (p. 314), A. Orain donne quelques communications brèves en fournissant des informations sur la richesse du site. Il y voit *«un carneillou de l'époque mégalithique, extrêmement remarquable, appelé les Demoiselles»*. L'ensemble *«se raccorde par des peulvans isolés à de nombreux tumulus dans lesquels on a découvert des éclats de silex, un vase en poterie grossière, et un très beau «celt» allusion à une hache polie, ou une hache en bronze»*.

L'historiographie nous offre trois descriptions principales plus ou moins, voire parfois trop précises. La première, par Guillotin de Corson, est largement reprise par P. Bézier (1883), dans un inventaire lui-même repris en grande partie par L. Collin dans les années 1930. De même, P. Banéat (1928, tome 2) ne fait que reprendre mot à mot la description de P. Bézier.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LANGON

En 1883, cette commune comptait, selon P. Bézier, 34 monuments dont 2 dolmens, 7 menhirs, 11 tumulus et 9 cromlec'hs.

Beaucoup de ces monuments ont été massacrés à partir du XIX^{ème} siècle ; ainsi l'allée couverte décrite vers 1850 par le chanoine Brune, à proximité de la croix Saint-Michel, n'existe déjà plus lors de l'enquête de P. Bézier (1883).

Au début du XX^{ème} siècle, la politique communale de mise en place des chemins vicinaux conduit à la destruction massive des *bellions* ou blocs de quartz en gallo local, afin de les empiercer.

R. de Laigue, historien redonnais, en 1909 apporte un autre éclairage sur ce vandalisme : «*La conservation (des Demoiselles) est assurée désormais car M. le Comte de Rochefort, propriétaire du beau domaine du Bot, s'en est rendu acquéreur. Il n'y a pas si longtemps, les Langonnais n'en avaient-ils pas arraché quelques menhirs pour entourer leur fontaine publique*». Ainsi les Demoiselles faillirent-elles disparaître, elles aussi.

De loin en loin, des tas de blocs de quartz parsèment la campagne langonnaise, résultat d'un remembrement dans les années 1964-1965, parfois très lourd dans certains secteurs de la commune. De même tel ou tel bloc sert maintenant de support à une croix de carrefour ou à un calvaire (La Roche Guillaume) par exemple. Pareillement le monument des fusillés de Port de Roche érigé après la Deuxième Guerre Mondiale est un cromlec'h dont l'origine des blocs est difficile à préciser. A la suite du remembrement de 1964, des agriculteurs de Langon vont faire sauter par plaisir le menhir de la Pierre Bise.

Plus récemment (il y a moins de 20 ans) la bêtise ou l'ignorance conduit les services techniques municipaux à prélever quelques blocs de l'enceinte tumulaire de la Gaudinai pour décorer l'entrée de la zone artisanale nouvellement créée à quelques centaines de mètres de là. C'est l'action énergique d'une association de défense locale «Alise», sous la conduite du docteur J. Leroux et de J.-L. Baudu, relayée par la S.R.A. et J. Briard, ce qui sauvera finalement le monument. De même, nombre de Langonnais ont ainsi pu décorer leur jardin d'un beau bloc de quartz blanc.

Plus généralement, l'urbanisation anarchique de la Lande du Moulin à partir de la fin des années 50 a rogné petit à petit le site, le rendant maintenant difficilement lisible. C'est ainsi que les *Demoiselles* sont classées in extremis au titre des Monuments Historiques, en 1974, alors qu'elles sont menacées par les projets de village de vacances et de maison de retraite voisins.

Les *classiques* (Guillot de Corson, Bézier et Collin) nous offrent une description où l'on retrouve *grosso modo* le même classement des groupes :

- celui de la Lande du Moulin,
- celui de la Gaudinai,
- celui de la Chapelle du Chêne-Mort,
- celui de Faix,
- celui de Couailleraie,
- la Pierre Bise.

Grâce à un plan inédit de J. Desmars de Langon, où il a relevé les monuments, peut-être de façon grossière, mais les notations et les mesures des monuments entre eux sont exactes. Ce qui nous a permis de les replacer sur le plan cadastral (fig.3)

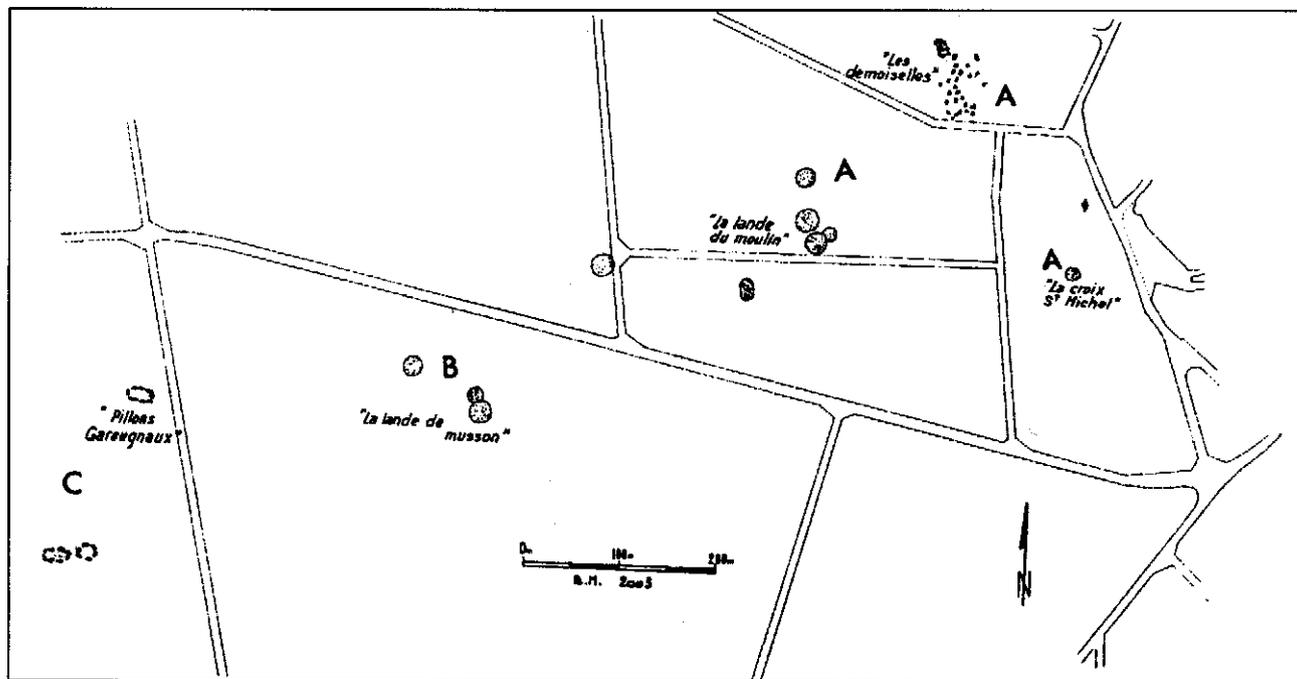


Fig. 3 : Plan d'ensemble des mégalithes de Langon. A = mégalithes et tumuli de la Lande du Moulin ; B = tumuli de la Lande de Musson ; C = terres tumulaires des Pillons Garougnaux ou de la Gaudinai (Plan de B. Monnier).

Le groupe de la Lande du Moulin

A 400 m au nord-ouest du Bourg situé en contrebas, nous avons le site des Demoiselles de Langon, une grande partie se trouvant sur la lande et l'autre dans un bois de pins. Cet ensemble est érigé sur un plateau culminant à 50 m sur une pente peu accentuée et aspectée vers l'est et le sud-est. Le sous-sol est formé de schistes ardoisiers d'Angers.

Il comprenait un peu plus de 40 monolithes, selon P. Bézier ou L. Collin. Ce dernier nous offre une description précise, mais complexe car sans plan, il est difficile d'en faire une interprétation dans l'espace. Néanmoins, il s'est aperçu que ce n'étaient pas des alignements classiques, comme ceux de Carnac par exemple, mais des lignes courbes parallèles formant des cromlec'hs au nombre au moins de sept.

Or, à ce jour, cet ensemble comprend 29 menhirs couchés ou debout : 4 menhirs en schiste avec veines de quartz, 1 menhir en schiste, 1 en grès, et 23 en quartz blanc, formant selon notre interprétation, trois lignes courbes parallèles orientées du sud au nord et une ligne courbe orientée est-ouest composée de 5 blocs.

Un plan général de ces alignements a été réalisé en 1950 par frère Y. Cariou, instituteur à l'École Saint-Jean-Baptiste, à Langon. D'après son plan, nous avons 39 menhirs et selon l'interprétation que nous pouvons en faire, nous avons six lignes courbes au total.

Pourquoi cette différence entre les auteurs précités et notre propre description ? C'est le fait qu'ils n'ont pas vu qu'au nord des alignements, il y avait un autre monument bien différencié sous la forme d'un tertre tumulaire et non un cromlec'h, et cela a amené à une confusion. En plus, entre le plan de Y. Cariou et le nôtre, deux menhirs ont disparu depuis.

La reprise en 2003 de l'étude attentive du site par des relevés scientifiquement fiables a permis de corriger cette confusion en replaçant dans leur véritable contexte ces deux monuments bien distincts. Le plan réactualisé, et la photo, nous permettent de comprendre plus facilement l'organisation de cet ensemble et de proposer une interprétation simple (fig. 4 et 5). Nous avons fait un inventaire exhaustif et une description des menhirs. Ces blocs bruts, à angles non émoussés, ont une forme subpyramidale très irrégulière :

- 1 - Bloc debout en quartzite
(L = 1,03 m, l = 0,86 m, h = 0,70 m) ;
- 2 - Menhir debout en quartzite
(L = 1,38 m, l = 1,14 m, h = 1,33 m) ;
- 3 - Menhir debout en quartzite
(L = 1,45 m, l = 1,40 m, h = 1,62 m) ;
- 4 - Menhir debout en quartzite
(L = 1,80 m, l = 1,14 m, h = 1,53 m) ;
- 5 - Menhir debout en quartzite
(L = 1,31 m, l = 1,03 m, h = 1,63 m) ;
- 6 - Bloc debout en grès avec veines en quartzite
(L = 1,04 m, l = 0,77 m, h = 0,99 m) ;
- 7 - Bloc debout penché, en quartzite
(L = 1,14 m, l = 1,00 m, h = 0,58 m) ;
- 8 - Bloc en quartzite et schiste, semblant couché
(L = 1,43 m, l = 0,87 m, h = 0,65 m) ;
- 9 - Bloc couché en schiste
(L = 1,56 m, l = 1,41 m, h = 0,70 m) ;
- 10 - Bloc couché en quartzite
(L = 1,34 m, l = 0,96 m, h = 0,58 m) ;
- 11 - Menhir debout en quartzite
(L = 1,26 m, l = 1,16 m, h = 1,28 m) ;

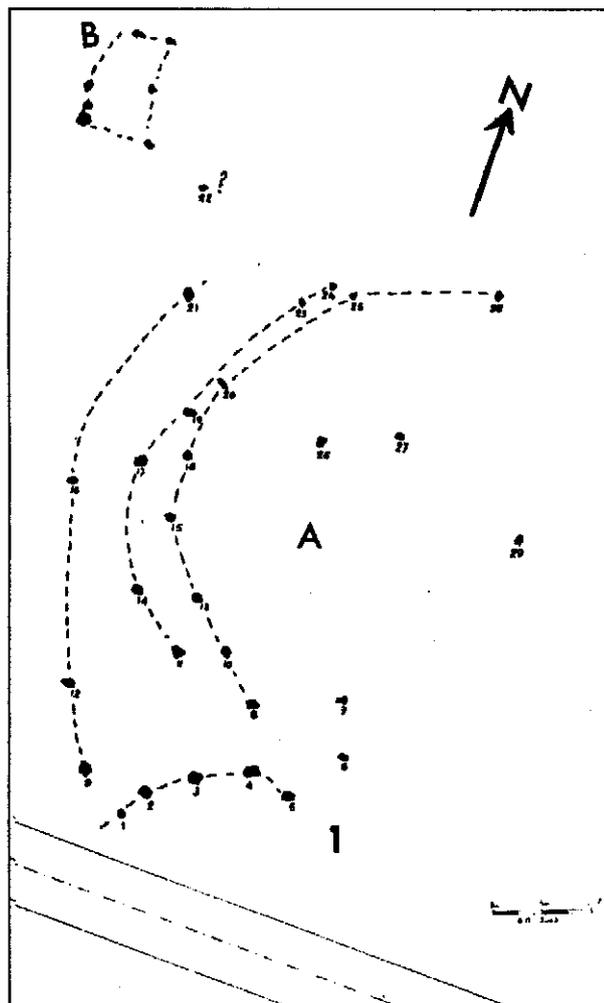


Fig. 4 : Plan et interprétation des Demoiselles (relevé de B. Monnier et J.-L. Javré). A = alignements ; B = tertre.

- 12 - Menhir couché, penché en quartzite
(L = 1,36 m, l = 0,93 m, h = 0,47 m) ;
- 13 - Bloc debout en quartzite
(L = 1,15 m, l = 1,03 m, h = 0,60 m) ;
- 14 - Menhir debout, en quartzite
(L = 1,23 m, l = 1,00 m, h = 1,28 m) ;
- 15 - Menhir debout, en quartzite
(L = 1,16 m, l = 0,96 m, h = 1,08 m) ;
- 16 - Bloc en quartzite
(L = 1,20 m, l = 0,70 m, h = 0,50 m) ;
- 17 - Bloc debout, en quartzite
(L = 1,36 m, l = 1,26 m, h = 0,95 m) ;
- 18 - Menhir debout, en quartzite
(L = 1,06 m, l = 0,91 m, h = 1,02 m) ;
- 19 - Menhir couché, en quartzite
(L = 1,36 m, l = 0,77 m, h = 0,56 m) ;
- 20 - Menhir debout, en schiste avec quelques veines de quartzite
(L = 1,43 m, l = 0,50 m, h = 0,90 m) ;
- 21 - Bloc en schiste, semblant couché
(L = 1,32 m, l = 1,28 m, h = 0,42 m) ;
- 22 - Bloc en quartzite
(L = 0,87 m, l = 0,72 m, h = 0,20 m) ;
- 23 - Bloc en quartzite
(L = 1,02 m, l = 0,67 m, h = 0,36 m) ;
- 24 - Bloc en schiste avec quelques veines en quartzite
(L = 0,90 m, l = 0,88 m, h = 0,30 m) ;



Fig. 5 : Vue des alignements courbes des *Demoiselles de Langon*, à Langon (Cliché de A. Corre).

- 25 - Bloc en schiste avec quelques veines en quartzite
(L = 0,92 m, l = 0,78 m, h = 0,26 m) ;
26 - Bloc en quartzite
(L = 1,14 m, l = 0,83 m, h = 0,33 m) ;
27 - Bloc en quartzite
(L = 0,96 m, l = 0,62 m, h = 0,33 m) ;
28 - Bloc debout, penché et déplacé, en quartzite
(L = 1,10 m, l = 0,76 m, h = 0,75 m) ;
29 - Bloc en quartzite
(L = 1,12 m, l = 0,74 m, h = 0,47 m).
(fig. 6, de 1 à 8 ; fig. 7, de 9 à 16 ; fig. 8, de 17 à 24 ; fig. 9, de 25 à 29).

A environ 14 m au nord de la dernière courbe des *Demoiselles*, dans une pinède, se trouve un tertre tumulaire, de forme plus ou moins rectangulaire, malheureusement mutilé. Ses dimensions actuelles sont de 13 m de long sur 7 m de large. Il comprend 7 orthostates en quartz, dont la hauteur varie entre 0,50 et 0,70 m (fig. 10) et la largeur, entre 0,90 et 1,10 m. Selon P. Bézier, il y avait 9 blocs répartis sur une courbe fermée de 17 m de diamètre et un menhir central disparu vers 1950. Toujours d'après P. Bézier, à 6 m au nord-est, un deuxième tertre semblait délimité par 4 blocs prismatiques, haut et large de 1 m, un 5ème menhir identique était au centre de ce tertre. Près de l'ensemble précédent, une vingtaine de blocs dessinaient une autre enceinte longue de 20 sur 8 m de large.

D'autres monuments ont été signalés sur la Lande du Moulin par divers auteurs. Malheureusement, la plupart de ceux-ci sont détruits, dont un dolmen ruiné décrit par l'abbé Brune ; ainsi qu'un menhir décrit par P. Bézier et qui se trouvait à 100 m des *Demoiselles* (h = 0,80m, L = 1,20m, e = 1,10m).

Seul encore en place au sud-ouest des *Demoiselles* 6 tumulus groupés, au sud-est 1 tumulus isolé dit la Croix Saint-Michel, et entre la Lande du Moulin et la Gaudinai, on a trois tumuli groupés se situant sur la lande du Musson.

Le groupe de la Gaudinai ou Pillons Garougnaux

A 1 km environ à l'ouest de Langon, au sud de la route Langon-Renac et à 100 m de celle-ci se trouve un premier tertre associé à deux autres tertres séparés de 300 m vers le sud, dénommés pour la description : A, B, C. Ces trois tertres ont été érigés sur des schistes ardoisiers, sur un plateau avoisinant les 50 m au-dessus du niveau de la mer.

Le premier tertre (A) orienté est-ouest, se présente comme une ellipse très irrégulière de 17 m de long et 8 m de large (fig.11). Une vingtaine de blocs ceinturait ce tertre au XIXème siècle. Il en subsiste actuellement 16 blocs en quartz et 1 bloc en schiste, dont la hauteur varie entre 0,50 m et 1,50 m. On décèle une tranchée d'extraction de blocs dans l'angle nord-ouest, réalisée par les services techniques municipaux de Langon. Il est intéressant de constater, au fond de cette tranchée, la présence de pierres de calage. Notons que le Maire actuel, Mr. Renouard, a l'intention de replacer ces blocs manquants dans leur fosse d'origine.

Ce tertre a été fouillé par Mr. de la Hardrouyère, propriétaire du Manoir voisin de la Gaudinai qui y a trouvé dit-on, des armes antiques en bronze.

Le deuxième tertre (B), orienté est-ouest, est en ruine. Il a une largeur d'environ 14m ; 4 blocs de quartz, plus ou moins couchés, émergent en son centre (fig. 12).

Le troisième tertre (C) de forme oblongue, orienté est-ouest, a une largeur d'environ 11 m. Il est situé à 48 m à l'ouest du tertre (B). Une douzaine de blocs en quartz en émergent dessinant approximativement un cercle (fig. 13).

Entre ces deux tertres (B et C) se trouve un petit affleurement schisteux présentant, sur sa surface, au moins cinq cupules.

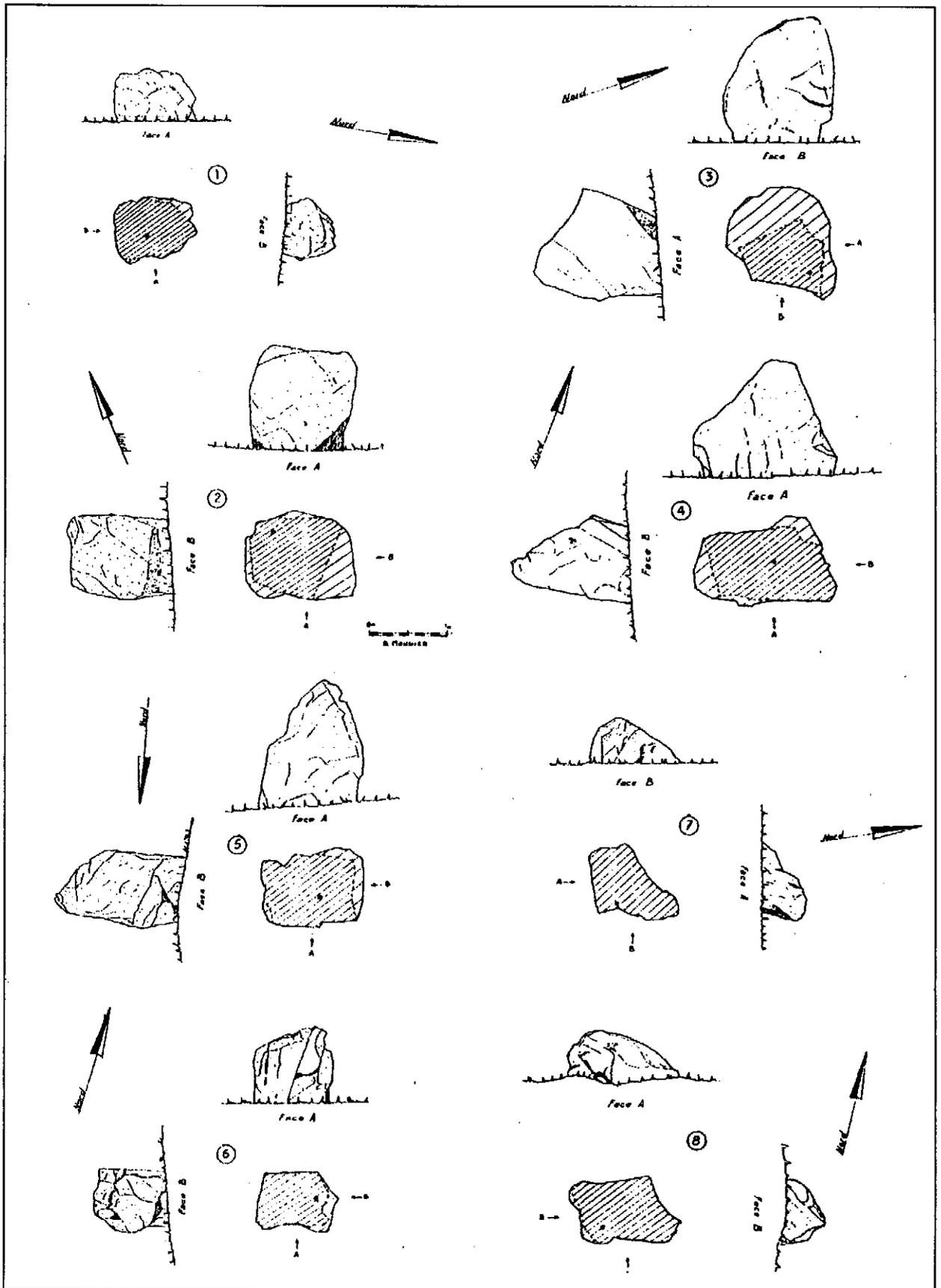


Fig. 6 : Plans de détail des blocs des Demoiselles (relevés de C. Chaigneau, A. Corre, J.-L. Javré, B. Monnier et Y. Onnée).

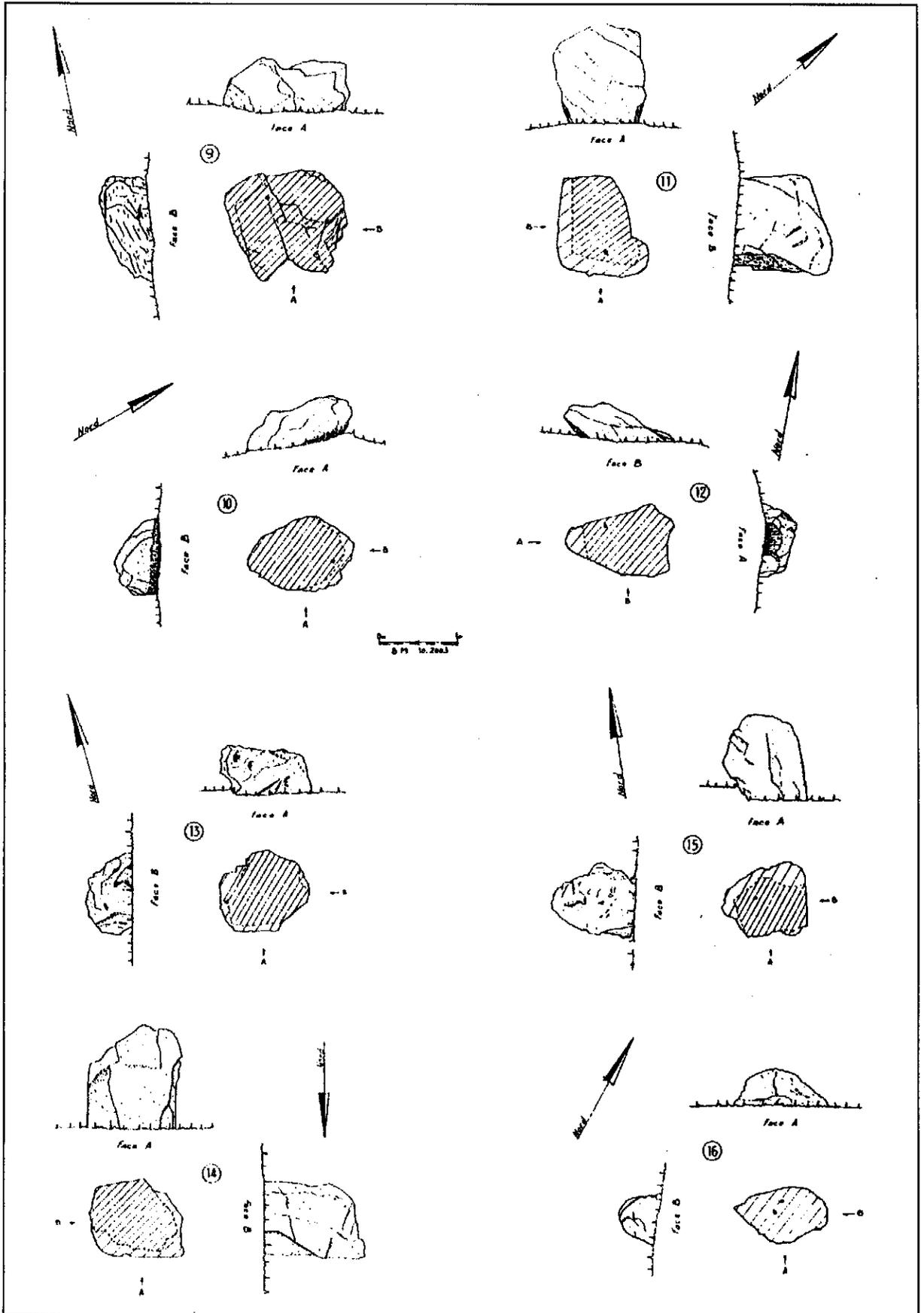


Fig. 7 : Plans de détails des blocs des Demoiselles (relevés de C. Chaigneau, A. Corre, J.-L. Javré, B. Monnier et Y. Onnée).

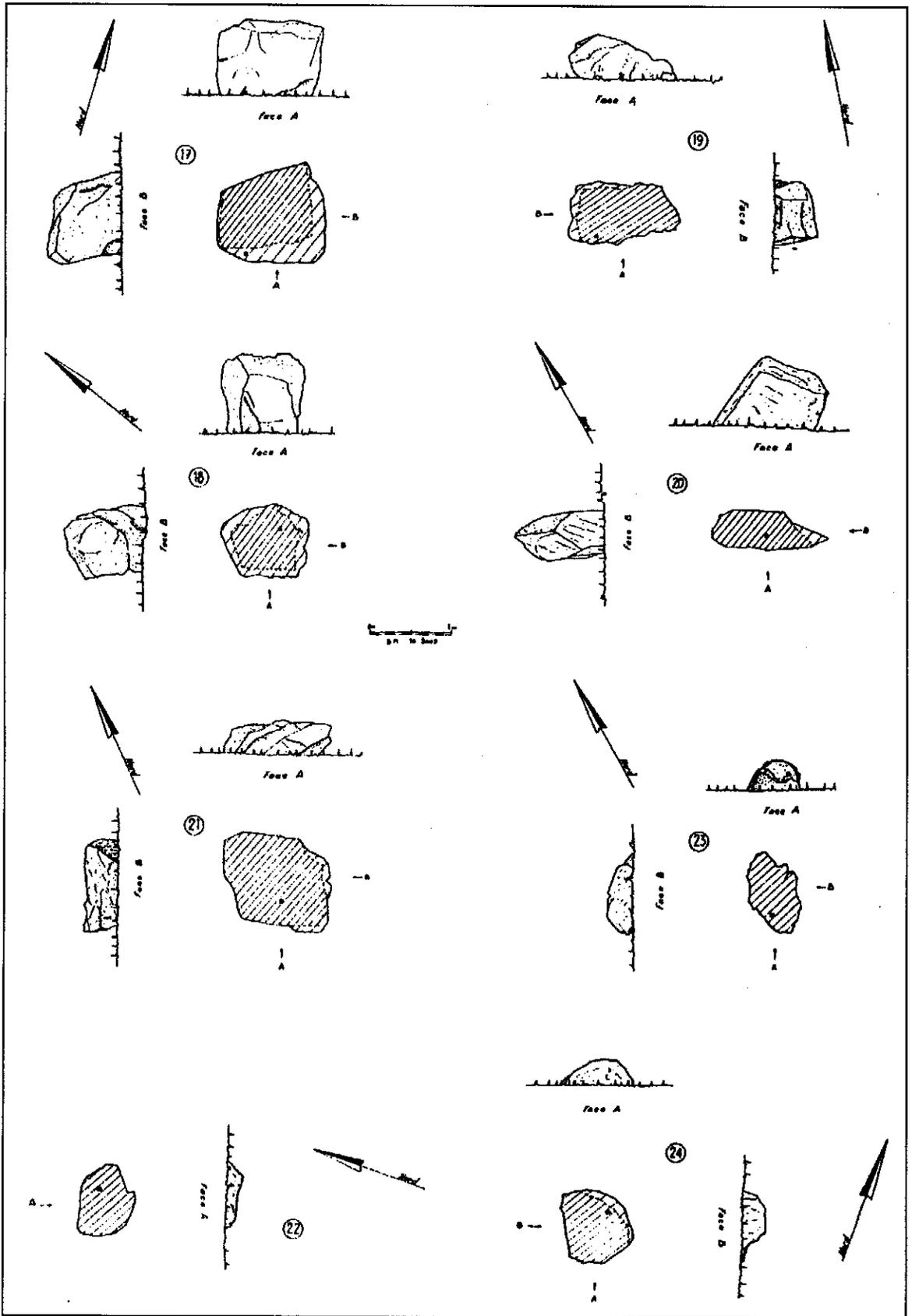


Fig. 8 : Plans de détails des blocs des Demoiselles (relevés de C. Chaigneau, A. Corre, J.-L. Javré, B. Monnier et Y. Onnée).

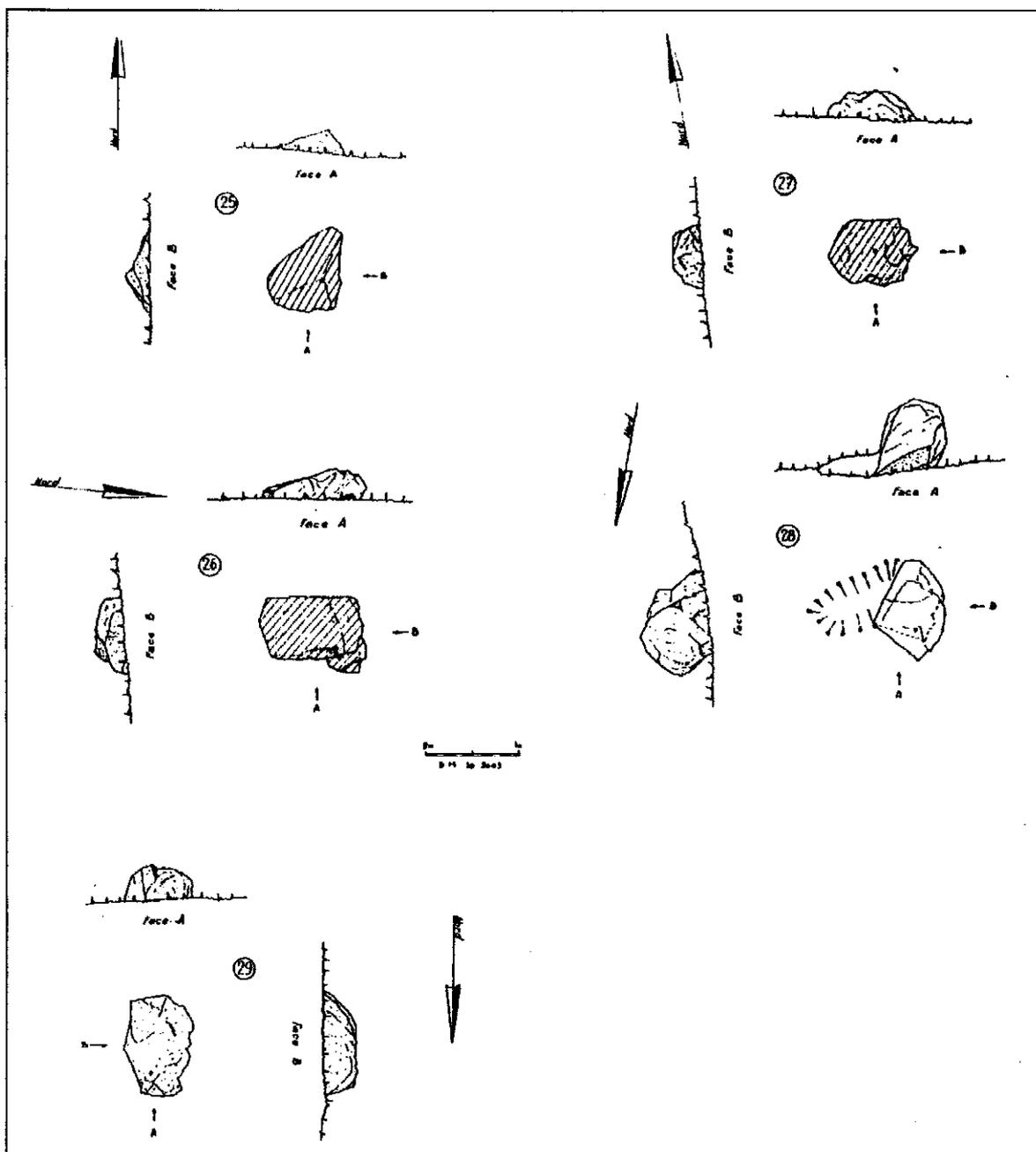


Fig. 9 : Plans de détails des blocs des Demoiselles (relevés de C. Chaigneau, A. Corre, J.-L. Javré, B. Monnier et Y. Omnée).

Le groupe de la Chapelle du Chêne-Mort et Renac

Près de la Chapelle du Chêne-Mort, au nord de la route, se trouve un «dolmen ruiné», ou plus vraisemblablement une pierre branlante, posé sur deux gros blocs de quartz appelés les Beillons Blancs. Le plus grand a 2,50 m de long sur 1,50 m de large et 1,60 m de haut. Les deux autres ont 2 m de long et environ 1 m de largeur et d'épaisseur. Plus récemment le propriétaire des Beillons Blancs a fait déplacer au tracto-pelle cette pierre d'une quinzaine de tonnes pour y découvrir le «trésor» qu'elle cachait... Si l'espoir permet de soulever des montagnes, que dire de la bêtise pour de simples cailloux. Il est impossible de formuler une opinion sur l'origine de ces blocs.

Au nord-est de la Chapelle et environ à 50 m de celle-ci, se trouve un menhir couché que nous n'avons pas pu relever compte tenu de la densité

de la végétation. A 200 m plus loin vers l'ouest, à l'entrée du village du Chêne-Mort, après la chapelle Saint-Joseph, la Pierre Daniel est un beau menhir renversé et brisé dans sa chute, presque orienté est-ouest et au bord de la route, caché par une haie de thuyas. Il ne semble pas avoir été déplacé et a été décrit par P. Bézier comme un grossier obélisque de quartz dont la pointe est brisée, de 3 m x 1,42 m x 0,60 m. Une croix de fonte brisée se trouve plantée sur sa face supérieure (fig. 14). D'autres menhirs ont été plus ou moins signalés par Guillotin de Corson (1878) et par P. Bézier (1883) dont on ne trouve plus trace.

En ce qui concerne le groupe de Faix, le groupe de Couailleraie, et la Pierre Bise, des tumulus et menhirs ont été plus ou moins décrits par les auteurs précités. Les recherches sur le terrain se sont révélées infructueuses. Nous n'avons que des blocs éparpillés.

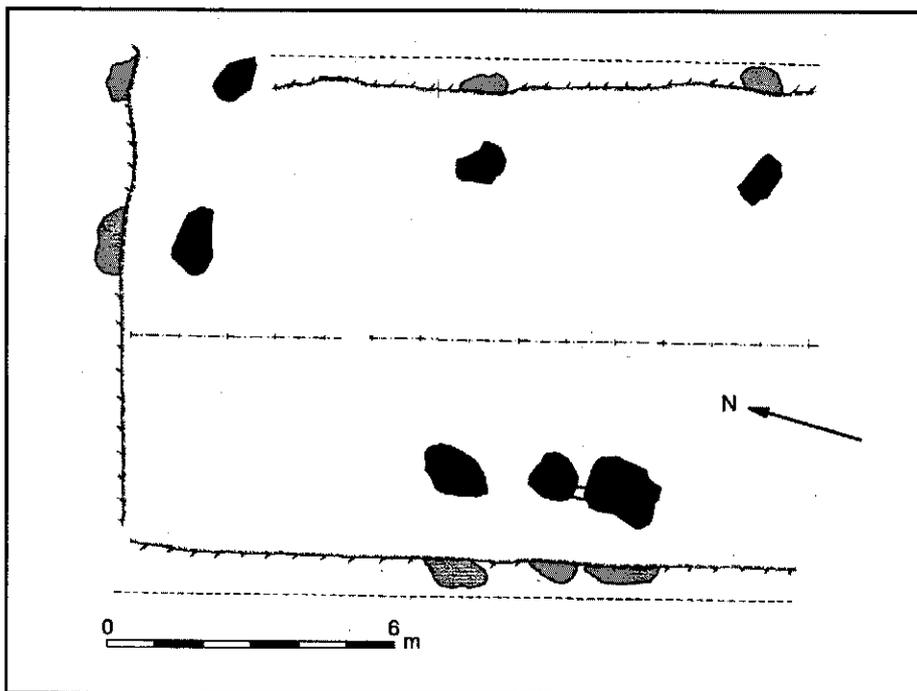


Fig. 10 : Terre tumulaire des *Demoiselles de Langon*, en Langon (relevé de Y. Onnée et R. Barrat).

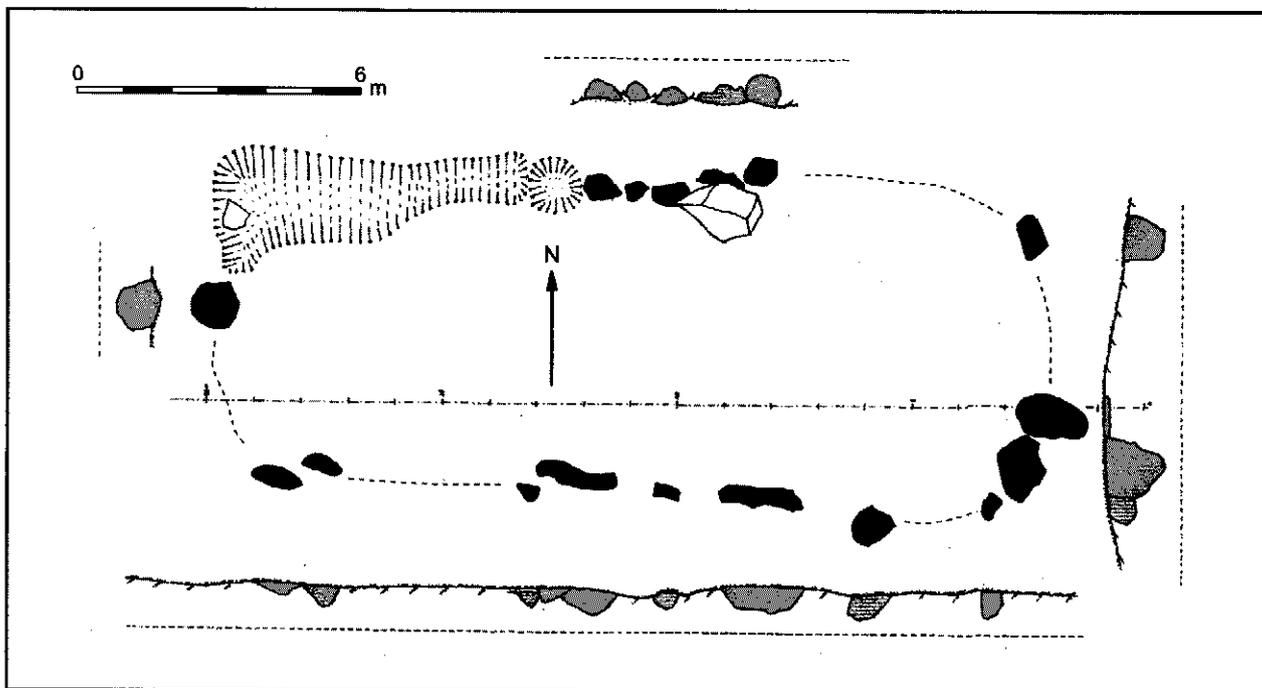


Fig. 11 : Plan du tertre tumulaire A de la Gaudinai, à Langon (relevé de Y. Onnée, J.-L. Javré et B. Monnier).

DESCRIPTION DES MENHIRS DE RENAC

On serait tenté de rapprocher ces menhirs du groupe de la Chapelle du Chêne-Mort, distants d'environ 8 km et érigés entre une crête et la basse vallée. C'est un groupe de monolithes au nombre de quatre en quartz, et se situant à 1 km à l'est du bourg de Renac et à 300 m au sud de la route de Renac à Langon, dans le bois de La Folie, en Château de Brossay. Il semblerait que trois monolithes

en place forment un alignement orienté nord-sud distants de 5 m et 3 m par rapport au menhir du milieu, désigné sous le nom de *Pierre Rouge*. Ce menhir (2) est un bloc de grès quartzeux, détaché d'un banc, ce qui fait que deux de ces faces sont à peu près parallèles. Il a la forme de deux trapèzes de hauteurs inégales, soudées par leur grande base : $h = 3,60$ m (4 m à l'origine), $l = 4,10$ m, $e = 1,60$ m. La base de ce menhir est parallélépipédique (fig. 15). Il est aspecté ouest-est et donc dirigé

sensiblement nord-sud. On voit sur le milieu de la face ouest, à 2,10 m du sol, une cupule. Au sud de ce menhir se trouve un monolithe (3), debout,

orienté est-ouest. Ses dimensions sont : $h = 2 \text{ m}$, $l = 2,50 \text{ m}$, $e = 1,40 \text{ m}$.

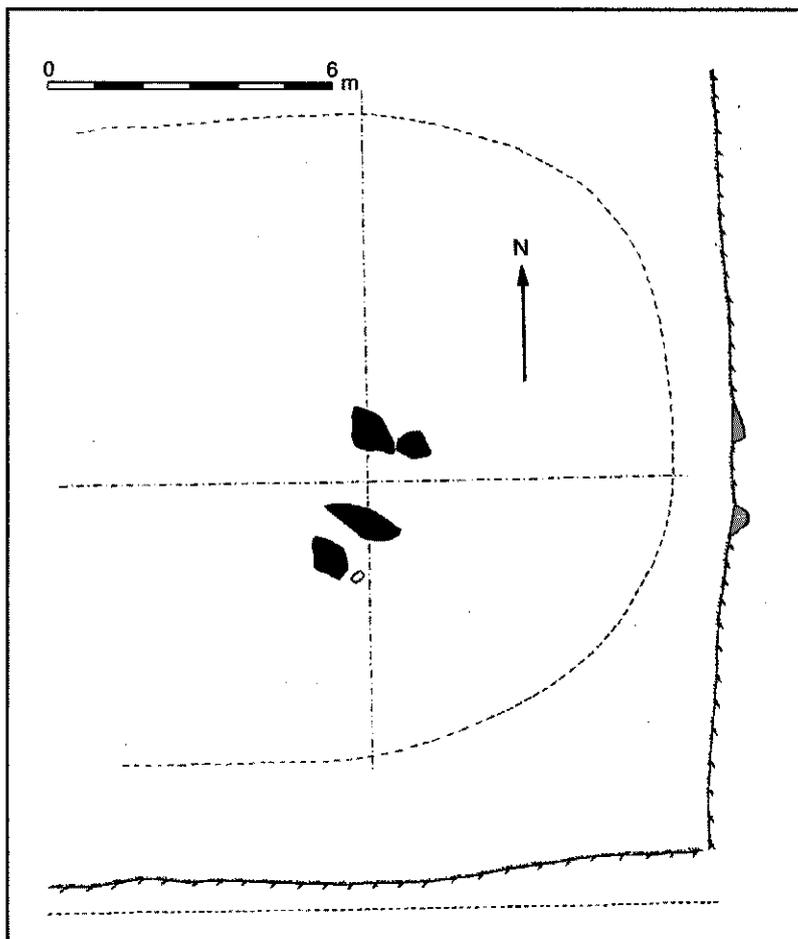


Fig. 12 : Plan du tertre tumulaire B de la Gaudinai, en Langon (relevé de Y. Onnée, R. Barrat et J.-L. Javré).

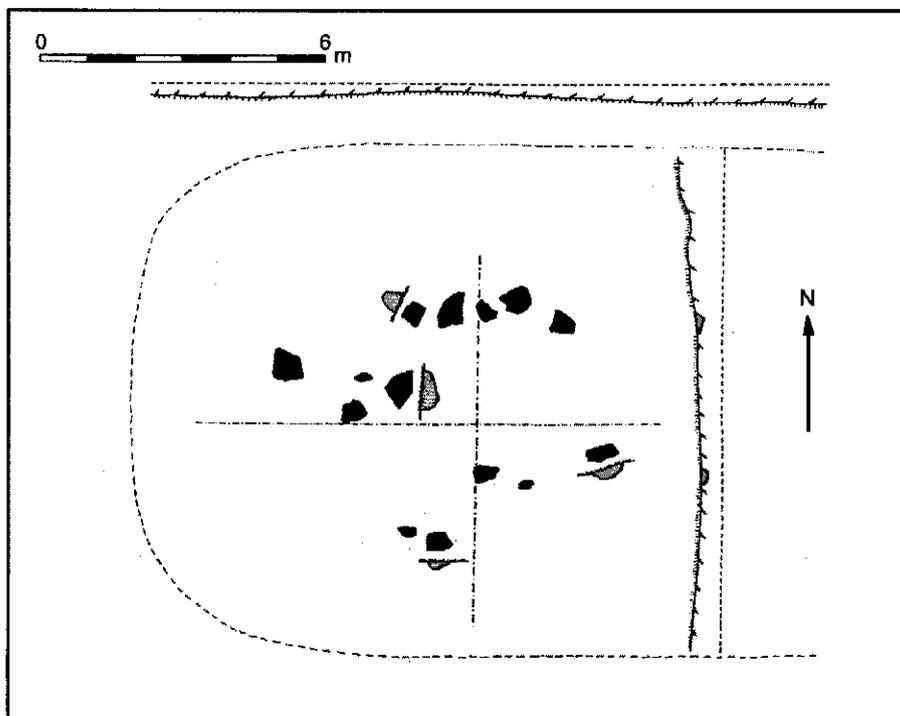


Fig. 13 : Plan du tertre tumulaire C de la Gaudinai, en Langon (relevé de Y. Onnée, R. Barrat et J.-L. Javré).

Un autre monolithe (1) se situe au nord, couché dans un fossé ($L = 2,30$ m, $l = 1,50$ m, $e_{\max} = 1,40$ m). Le quatrième(4), en quartz blanc, se situe à l'ouest et dans l'axe de ce grand monolithe, distant de 14 m de ce dernier et ce menhir est renversé ($L = 2,70$ m, $l = 2,60$ m, $e = 1$ m) (fig. 16).

Si nous admettons que de nombreux monuments ont été détruits sur le grand plateau de Renac à Langon, où l'on trouve encore des blocs épars, on peut dire que cette station néolithique a été certainement en relation avec le groupe d'alignements et de menhirs situé sur les hauteurs de Langon.

LES TERTRES TUMULAIRES DE SAINTE-MARIE

Sur cette commune, simplement, il a été signalé par P. Bézier deux tertres tumulaires.

Le premier de ces tertres, malheureusement détruit, se trouvait au sud du Canut et de la ferme de la Grée, sur la colline de Guerchemin (probablement *Gwerch-men*, Pierre à la Vierge). Quatre blocs de quartz subsistaient au sommet de ce tertre :

1 - $h = 1,85$ m, $l = 1,90$ m, $e = 1,65$ m ;

2 - $h = 1,45$ m, $l = 1,45$ m, $e = 1,33$ m ;

3 - $h = 1,25$ m, $l = 1,25$ m, $e = 1,05$ m ;

4 - $h = 1,10$ m, $l = 1,60$ m, $e = 1$ m.

Le deuxième tertre tumulaire se situe aussi sur la colline de Guerchemin au lieu-dit la lande de Lannay et se trouve à 600 m à l'ouest du premier. Il est composé de 21 orthostates en quartz. De forme elliptique, il est orienté est-ouest. Ses dimensions sont de 18 m de long et de 8 m dans sa plus grande largeur. Un tumulus devait l'entourer. Les dimensions des blocs varient entre 0,40 m et 1,10 m pour une épaisseur variant de 1,50 à 1 m. Trois blocs, en dehors de l'ellipse, ont dû être déplacés : deux à l'intérieur, le troisième à l'extérieur au sud. Les emplacements de cinq autres blocs ont été vus par P. Bézier. De nos jours, trois excavations au sol montrent que trois blocs ont été enlevés ou déplacés (fig. 17).

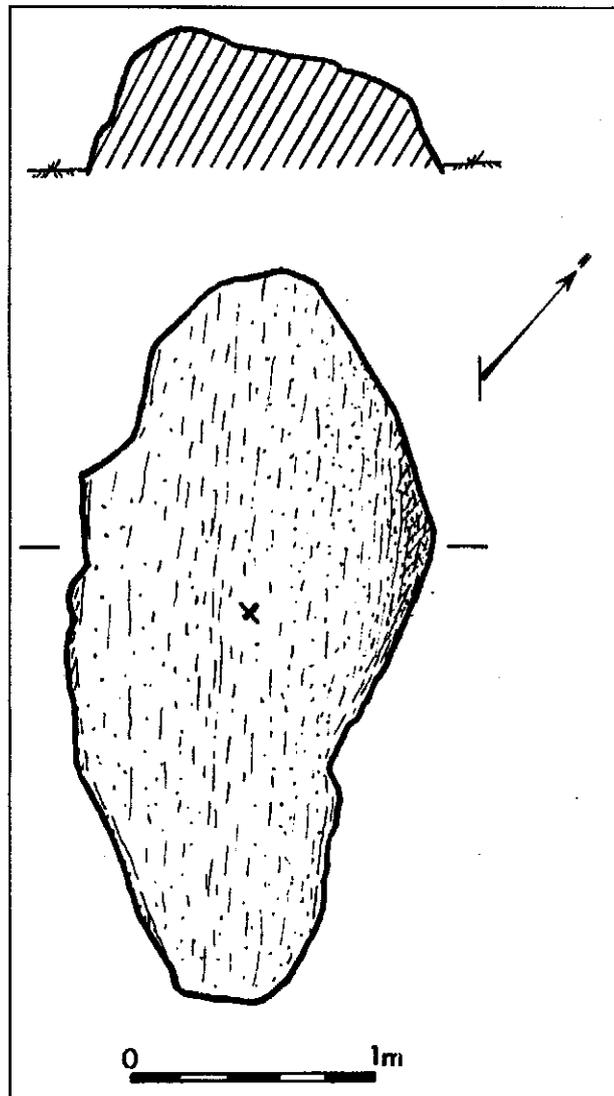


Fig. 14 : Menhir de la Pierre Daniel, en Langon (relevé de Y. Onnée, J.-L. Javré et B. Monnier).

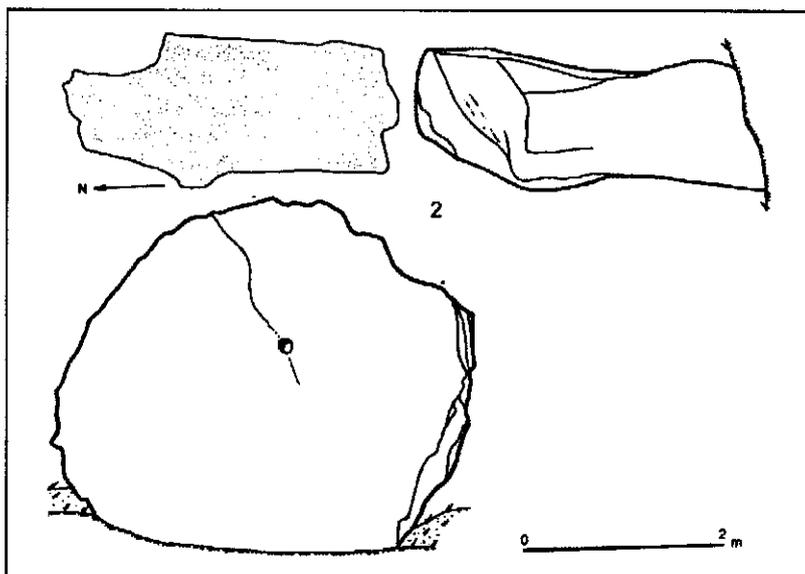


Fig. 15 : Menhir dit la Pierre Rouge, bois de la Folie, en Renac (relevé de Y. Onnée, A. Corre, J.-L. Javré et B. Monnier).

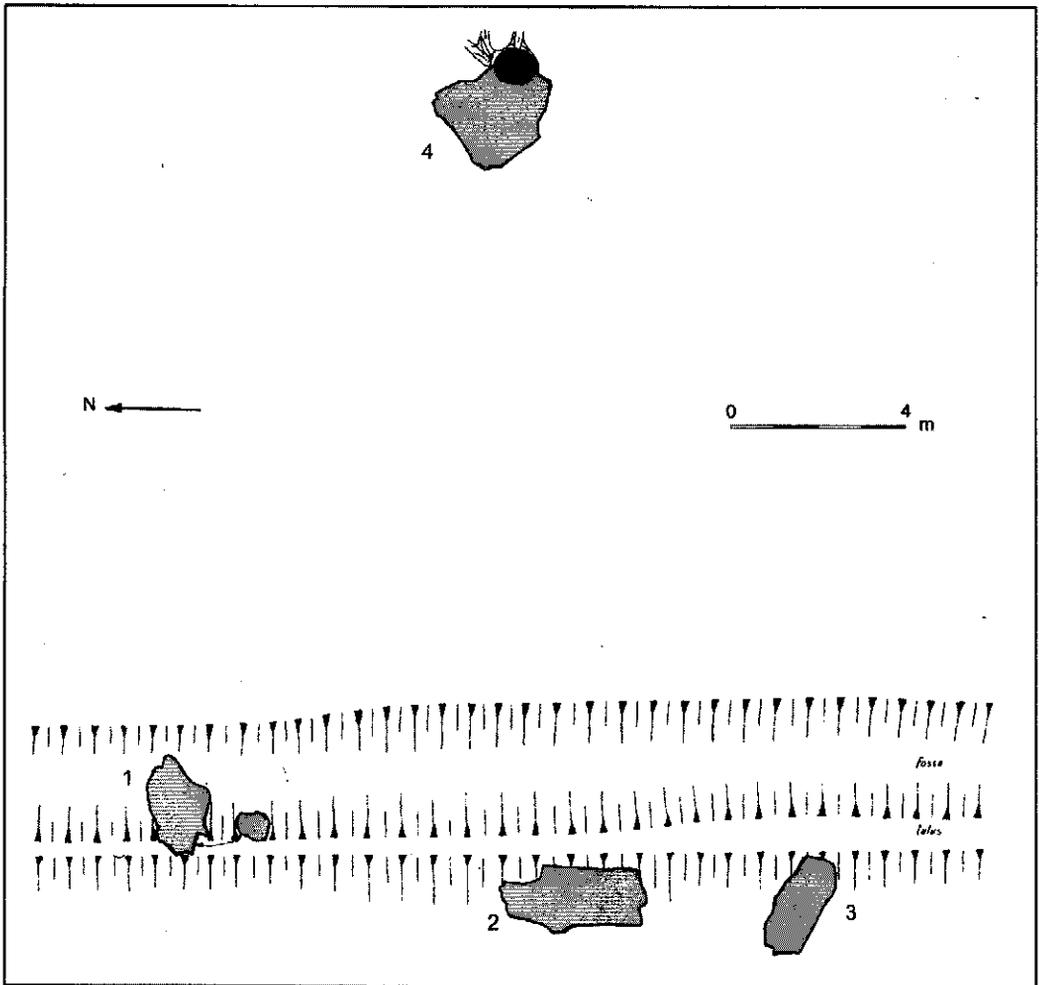


Fig. 16 : Plan du site du bois de la Folie, en Renac (relevé de B. Monnier et J.-L. Javré).

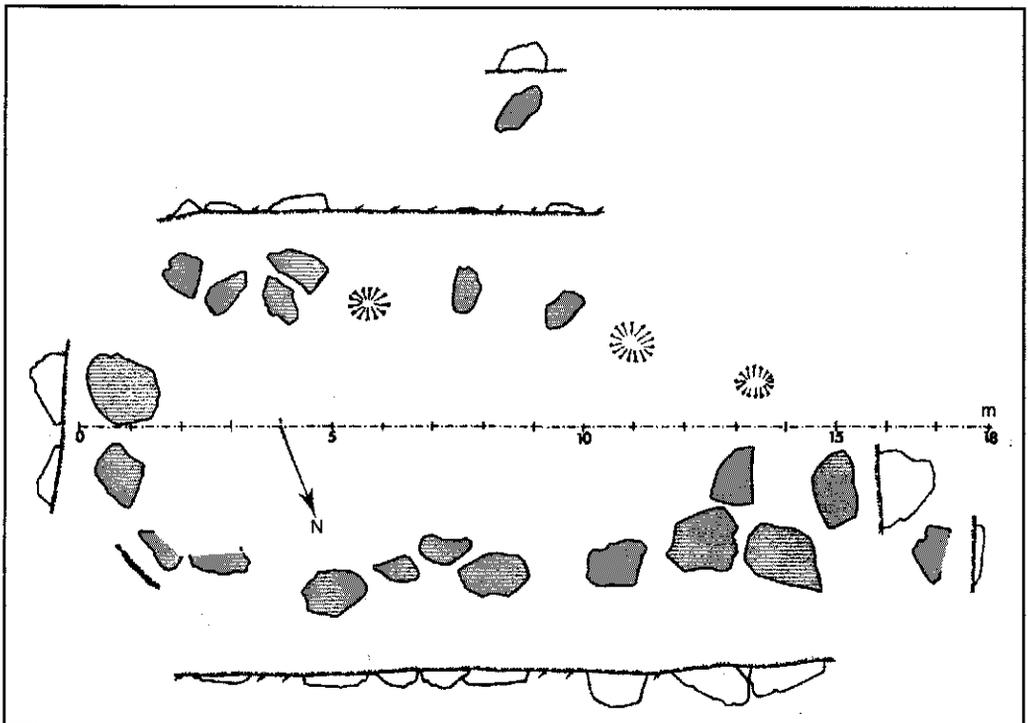


Fig. 17 : Le tertre tumulaire de la colline de Guerchemin, en Saint-Marie (relevé de Y. Onnée, A. Corre, B. Monnier et J.-L. Javré).

Au cours de l'été 2003, dans le bois de Launay un incendie s'est déclaré à environ 300 m à l'est de ce tertre précité, mettant à jour un autre tertre inédit dont les inventeurs sont B. Régent et B. Monnier. Malheureusement ce tertre où l'on voit les traces de trois excavations de blocs est abîmé. Il est

composé de six gros blocs et un petit en quartz, sa forme est elliptique et ce tertre est orienté nord-sud. Ses dimensions actuelles sont environ 9 m de long sur 5 m de large. La hauteur des blocs varie entre 0,40 et 1,20 m pour une épaisseur de 1,10 à 0,90 m (fig. 18).

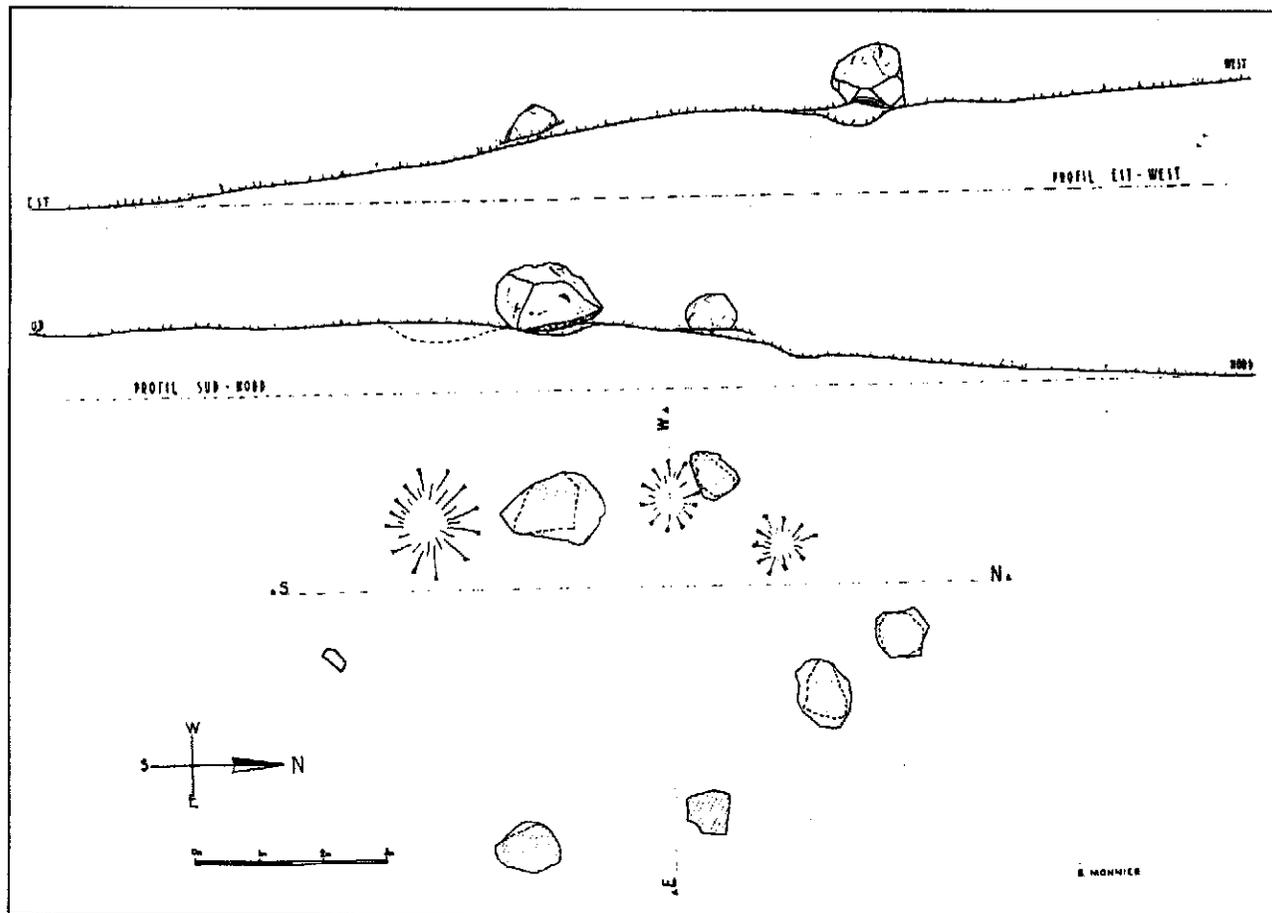


Fig. 18 : Autre tertre tumulaire de la colline de Guerchemin, en Saint-Marie (relevé de J.-L. Javré et B. Monnier).

LES MONUMENTS MEGALITHIQUES DE SIXT-SUR-AFF

Un certain nombre de monuments ont été répertoriés et décrits par divers auteurs, A. Orain (1882), P. Bézier (1883) et L. Collin (1828-1829). Malheureusement, là aussi, ils sont plus ou moins détruits. Le gros problème qui se pose dans cette région, c'est la confusion entre ce qui pourrait être des menhirs et les affleurements de quartz très nombreux et qui jalonnent les bois et la campagne. De même il est très difficile de retrouver les monuments mentionnés par les auteurs précités, en raison des travaux routiers, et du remembrement qui ont bouleversé la physionomie de l'ancien paysage :

- alignement entre la Chataigneraie et le Rocher, formé de 8 blocs de schiste quartzueux, couchés sur une longueur de 30 m ;

- à Trégaray : un tumulus à moitié détruit par la route de la Gacilly, se trouve près d'un menhir en schiste quartzueux (h = 1,60 m, l = 1,60 m, e = 0,70

m. A 25 m à l'ouest se situe un second menhir couché, long de 2,80 m. Puis à 5 et 20 m de ce dernier, deux autres menhirs couchés. D'autres blocs sont alignés sur 25 m et cet alignement est orienté est-ouest. Malheureusement sur le terrain, il a été difficile de retrouver tous les menhirs ;

- menhir détruit à Villeneuve, en poudingue et en forme de pyramide oblique quadrangulaire (h = 3,60 m, l = 2 à 1,80 m). Heureusement il existe une photo de B. Le Pontois prise dans les années 1928-1929 ;

- entre Pommery et Villozères, des enceintes et alignements subsistaient. De l'alignement qui se trouve près du village de Villozères, il ne reste plus qu'un bloc visible sur la dizaine qu'il comportait.

Entre le bois de Villozères et Pommery, on a un tertre tumulaire inédit découvert par B. Monnier. Ce tertre est de forme elliptique composé de quinze blocs en quartz. Son orientation est est-ouest. Les hauteurs des blocs varient entre 0,10 à 0,80 m pour des épaisseurs variant de 0,40 à 0,70 m (fig. 19).

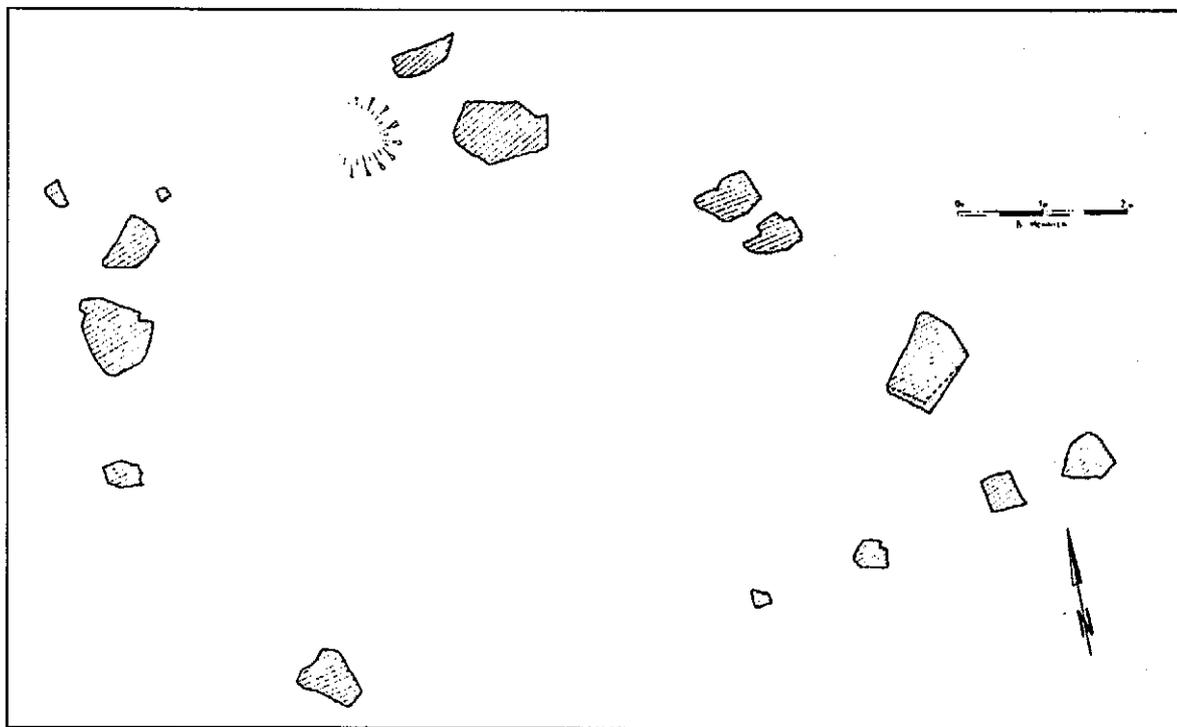


Fig. 19 : Tertre tumulaire du Bois Pommery-Villozères, en Sixt-sur-Aff (relevé de J.-L. Javré et B. Monnier).

TUMULI ET TERTRES TUMULAIRES

Tumuli

En ce qui concerne ceux-ci, sur la commune de Langon, nous avons deux groupes bien distincts formant «de vastes nécropoles», et un tumulus isolé, surmonté d'une croix, déjà mentionné : la *Croix Saint-Michel* (cf. fig. 3). En général, ils sont bien circulaires avec des diamètres variant de 30 à 15 m avec des dénivellations assez faibles de 0 à 2 m au sommet.

A titre d'exemple, nous avons relevé l'ensemble des tumuli de la lande du Moulin (fig. 20) et celui de la Croix Saint-Michel avec courbes de niveau (fig. 21).

Que peut-on dire de ces tumuli qui sont difficiles à interpréter en l'absence de fouilles ? Diverses interprétations peuvent venir à l'esprit. S'agit-il de tombes en fosse ? Ou s'agit-il de petits dolmens à couloir recouverts de terre, comme ceux qui se trouvent sur la lande de Grémel en Saint-Just où les pierres fichées sont de faible hauteur ?

Tertres tumulaires

On est surpris de voir, dans cette partie du sud-sud-ouest, une telle concentration de tertres tumulaires ; cela va de Saint-Anne-sur-Vilaine (tertre non relevé à cause du propriétaire qui nous en a interdit l'accès), et en passant par la Vilaine, nous les retrouvons sur des plateaux allant de Langon jusqu'à Saint-Just-Sixt-sur-Aff et plus au nord dans la forêt de Brocéliande.

Dans cette région étudiée, ces tertres sont plus de forme elliptique que trapézoïdale, ne dépassant pas les 20 m de long pour les mieux conservés. L'entourage de ces tertres est constitué en général de gros blocs en quartz.

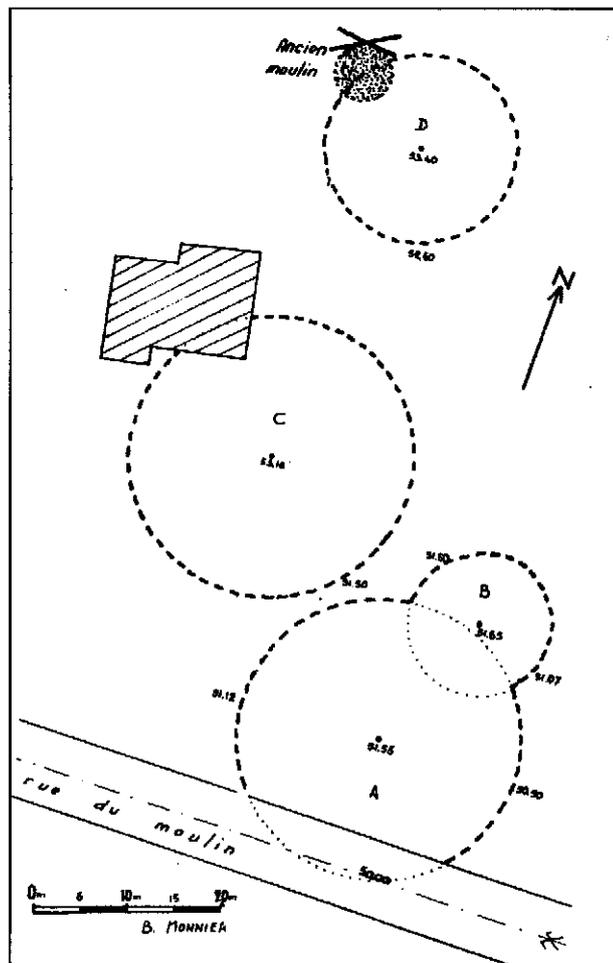


Fig. 20 : Plan d'ensemble des tumuli de la Lande du Moulin, en Langon (relevé de J.-L. Javré et B. Monnier).

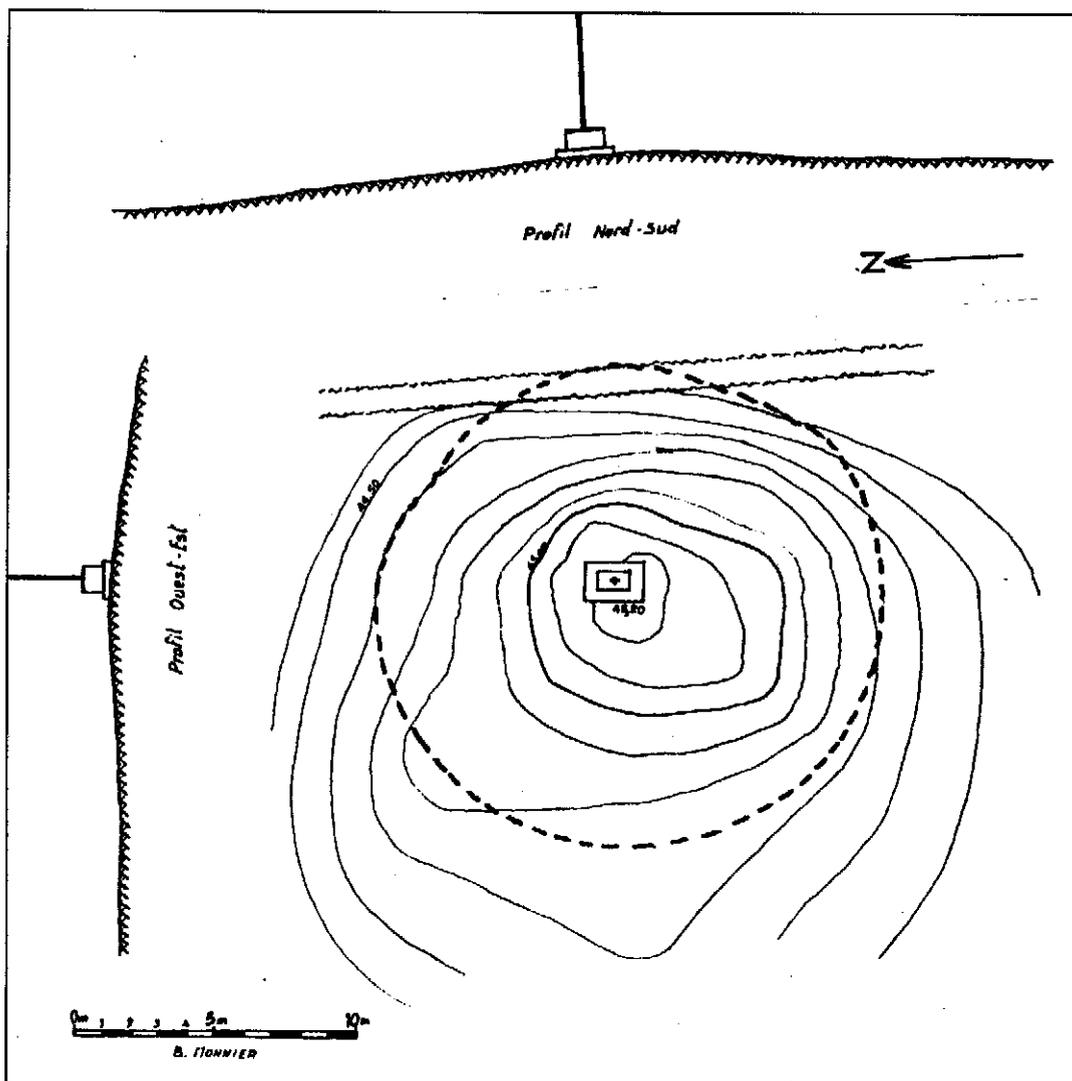


Fig. 21 : Plan et courbes de niveau du tumulus «Croix Saint-Michel», en Langon (relevé de J.L. Javré et B. Monnier).

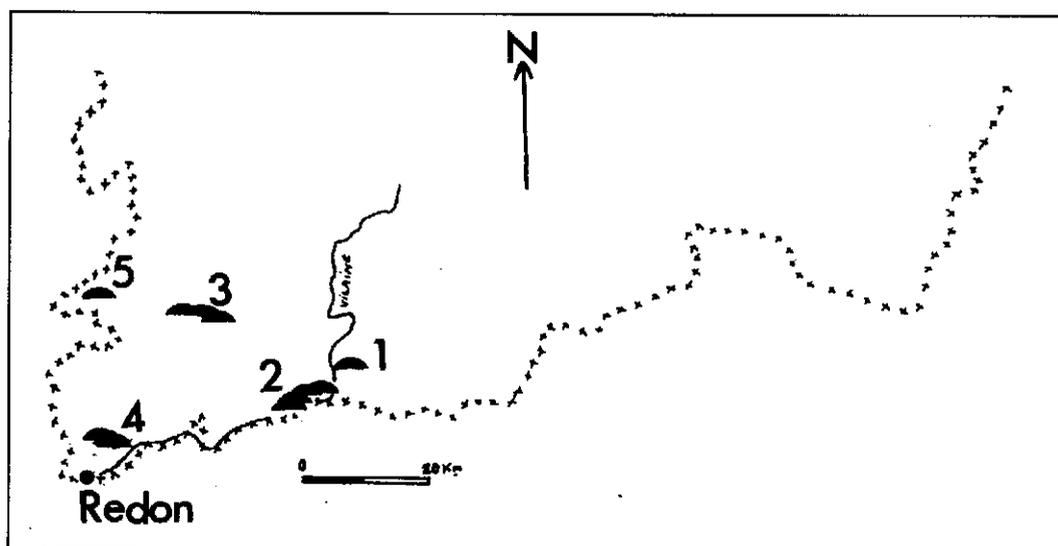


Fig. 22 : Plan de situation des tertres tumulaires encore en place dans le sud-sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine.
1 = Sainte-Marie (1) ; 2 = Langon (4) ; Saint-Just (3) ; 4 = Sainte-Marie (2) ; 5 = Sixt-sur-Aff (1).

Alors que ceux de Saint-Just sont plus trapézoïdaux, avec un entourage de blocs en schiste et en quartz. D'autres ont une forme quadrilatère : le tertre du Manio, à Carnac, et bien sûr le tertre du *Jardin-aux-Moines*, à Néant-sur-Yvel (56). Ce dernier se différencie par rapport aux autres, car il possède des dalles de séparation transversales. Autour de ce tertre, cinq autres sont encore en place et un sixième détruit en 1920 (Briard, 1995). Nous en avons fait une carte de répartition pour mieux situer ces tertres encore en place, connus ou inédits (fig. 22).

Notons aussi la présence d'affleurements à cupules à Montenac. C'est un affleurement de schiste ardoisier, orienté est-ouest, où sont creusés par bouchardage une cinquantaine de cupules, dont certaines ont un diamètre de presque 10 cm

Corpus légendaire

Il est intéressant de constater que le corpus légendaire de Langon accueille l'ensemble des grands thèmes lié traditionnellement aux mégalithes.

Entre les villages de Faix et du Pâtis de Faix se trouve une *Roche-aux-Fées*, affleurement sans doute aménagé. La Pierre Bise a été déposée sur la lande par Gargantua. C'était un gravier qui le gênait dans son sabot. La Pierre Daniel, quant à elle recouvre une barrique d'or. Ce menhir s'est renversé «un jour pour écraser un dénommé Daniel qui avait voulu s'emparer de la barrique d'or qu'on dit cachée sous lui» (Le Scouezec, 1966).

Les Demoiselles sont des jeunes filles changées en pierre pour avoir dansé sur la lande un dimanche, au lieu d'aller aux Vêpres ! Bézier précise, dans un article du *Journal de Redon* de janvier 1882 : «Il est vrai que le soir, aux pâles clartés de la lune, on peut se faire illusion et prendre ces pierres pour un groupe de jeunes filles en robes blanches, assises en rond sur la lande». Il est vrai que le cidre de Langon avait quelque réputation au XIX^{ème} siècle et qu'il prêtait aux élans poétiques.

Plus prosaïquement, cette légende, sans doute forgée par l'église au début du XVII^{ème} siècle, participe avec de nombreuses autres traditions de pétrification en Bretagne, à la politique de reprise en main spirituelle de populations qui suivit le concile de Trente. Elle vient confirmer le sentiment d'une volonté ancienne de lutte contre le paganisme des pierres, déjà pressenti par la construction de la chapelle puis de la Croix Saint-Michel (XVI^{ème} siècle) au beau milieu de cette lande druidique. Une autre légende de Langon renvoie à cette ambiance générale : celle de la belle et grande ville engloutie de Langueur ou Langouis engloutie dans l'Étier de Langon (bras fossile de la Vilaine, situé à 500 m à l'est du bourg) en punition des crimes de ses habitants.

Une dernière légende, plus originale, relative à l'enceinte tumulaire dite de La Gaudinai est connue par le travail encore inédit de collectage et de recherches historiques sur Langon réalisé par Y. Cariou (archives privées). Il nous permet tout d'abord de connaître le véritable nom de cet ensemble en patois local à savoir : *Les Pilons Garougnaux*. Le mot *garougnaux* viendrait de loup-garou.

«C'est dans ce bois, autour de ses pierres, que se réunissaient pour accomplir leur rites secrets, les confrères de cette secte pillarde et magique des loup-garous, grands détrousseurs des voyageurs

solitaires en ribote au retour des foires. Les vieilles gens racontaient que pour déposséder le brigand du charme qui le tenait, il fallait lui faire une entaille entre les deux yeux en le frappant.» (Cariou, 1955)

Mobilier

Ce qui est surprenant sur ces sites étudiés, c'est l'absence quasi totale de mobilier (lithique, céramique) nous parvenant à ce jour, alors qu'il est fait mention de fouilles dans certains monuments, fin XIX^{ème}-début XX^{ème} et qui ont donné des silex, haches polies, voire épées et haches en bronze. Après enquête sur le terrain, nous n'avons pu recueillir aucun élément permettant de retrouver ce mobilier.

Actuellement on dispose de 3 haches polies et d'une hache-marteau trouvées sur le secteur de Langon (sans précision du lieu exact où elles ont été trouvées). La hache-marteau et une hache polie se trouvent au Musée de Bretagne. Nous remercions F. Hubert, Conservateur au Musée de Bretagne, qui nous a mis à disposition ce matériel pour études et dessins :

- hache-marteau (n° inv. 898.0001.1) (fig. 23). Cette hache est en roche noire, magmatique et métamorphique, sans doute une amphibolite. Elle est de forme plus ou moins triangulaire avec le talon arrondi, celui-ci présente des traces de martèlement) (L = 20,5 cm, l_{max} = 10 cm, e = 16 cm).

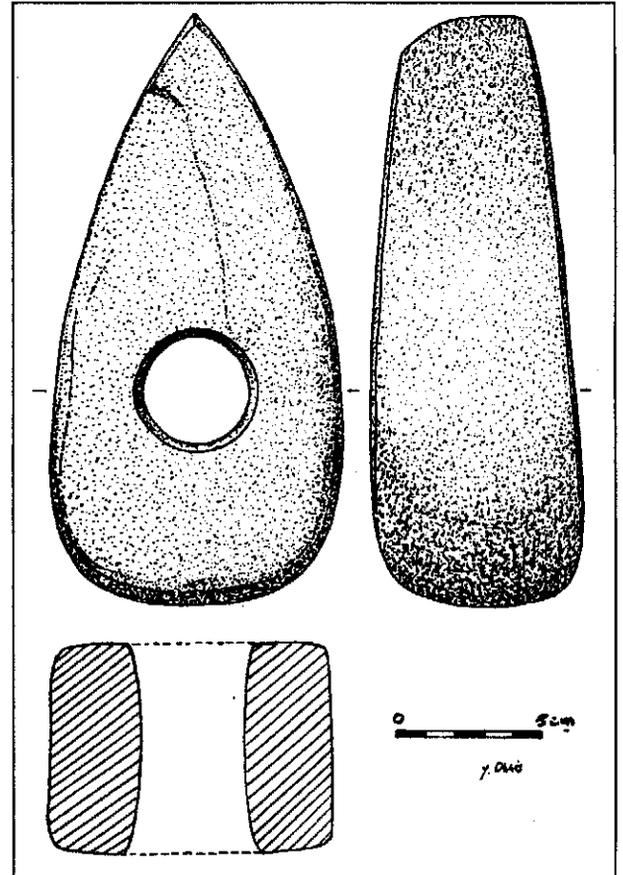


Fig. 23 : Hache-marteau en amphibolite (Musée de Bretagne) (dessin de Y. Onnée).

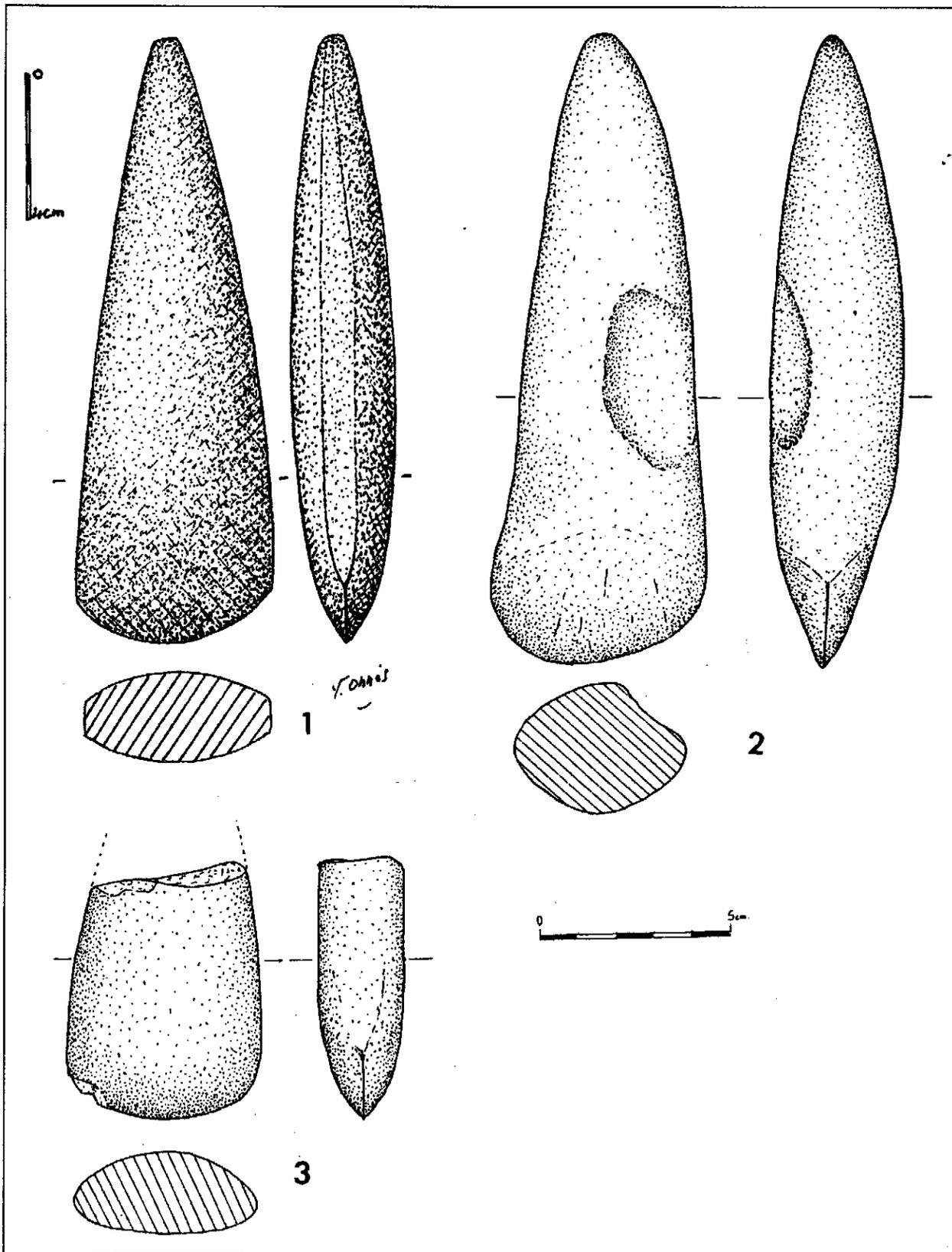


Fig. 24 : Langon. 1 = hache en dolérite de Plussulien (Musée de Bretagne) (dessin de Y. Onnée) ; 2 = hache en grès (dessin de B. Monnier) ; 3 = fragment de hache en dolérite de Plussulien (dessin de B. Monnier).

Les faces sont planes et perforées axialement. Les arêtes sont marquées et le tranchant est droit et émoussé. La perforation peut se faire de deux manières soit en creusant deux cupules de part et

d'autre. L'orifice est ensuite terminé à l'aide d'un outil tournant. Soit à l'aide d'une carotte au moyen d'un foret (type diaphyse osseuse) ;

- hache polie (n° inv. 869.0009.1) (fig. 24-1), en dolérite de Plussulien (22). Cette hache est finement polie, au tranchant arrondi, et aux bords à facettes latérales. Le talon de section ovalaire a été aplani (L = 16,2 cm, l_{au tranchant} = 5,2 cm, e = 2,8 cm).

Les deux autres haches ont été inventoriées par C. Chaigneau :

- hache polie en grès, assez grossière dans sa finition, trouvée à la Morinais (L = 16,8 cm, l_{au tranchant} = 7,5 cm, l_{au talon} = 1 cm, e = 3,4 cm (fig. 24-2) ;

- fragment de hache polie (partie distale) au tranchant émoussé (L = 6,7 cm, l_{au tranchant} = 7,1 cm, e = 2,4 cm (fig. 24-3).

Notons que des dragages de la Vilaine, menés vers 1983 à Masserac-Langon et suivis par P. et P.-L. Nicolau-Guillaumet, ont amené la découverte d'un important matériel archéologique. L'occupation néolithique est marquée par des haches en dolérite et un fragment de poignard pressignien. La période chalcolithique comprend des poignards en cuivre arséniés de même que la période de l'âge du bronze est bien représentée par des poteries à cordons digités, une série de poignards et d'épées, ainsi que des épingles et des anneaux. L'hypothèse d'un culte des eaux pourrait expliquer la présence de ces objets dans la Vilaine, lié aux roches à cupules se trouvant le long des berges de la Vilaine, en particulier à Guipry-Pléchâtel (Briard et al., 1995).

CONCLUSION

La situation dans l'espace montre que ces monuments néolithiques étudiés, à part les menhirs de Renac, ont été établis sur des hauteurs qui dominent de larges vallées ou d'importantes plaines. On peut penser que ces *mégalthes*, qui ont élevé les monuments de Langon, étaient en grandes relations avec ceux des hauteurs de Saint-Just puisque leurs monuments étaient analogues et dans des situations géographiques identiques. Seuls les matériaux diffèrent selon la nature du sous-sol ; Langon jusqu'à Sixt-sur-Aff, les monuments sont en quartz alors qu'à Saint-Just ceux-ci sont en quartz et en schiste.

Une autre différence se fait sentir car, sur Langon, nous ne ressentons pas ce même phénomène d'acculturation pourtant existant alors qu'à Saint-Just ce phénomène d'acculturation est très visible. Cela vient peut-être du fait que nous n'avons pas de monuments bien caractérisés, même ruinés (dolmens, allées couvertes). De même nous n'avons pas de traces d'habitats sur le terrain, par l'apport de mobilier malheureusement très pauvre, permettant d'obtenir une véritable chronologie.

P.-R. Giot nous met en garde contre des généralisations abusives et nous incite à la prudence : « Dans les zones sans mégalithes, il y a eu, au moins au néolithique récent un peuplement aussi dense qu'ailleurs » (Giot, 1979, 343). En effet cette apparence est trompeuse. De nombreux monuments ont servi, au cours des âges, de matière à construction et pour l'empierrement des routes. Encore de nos jours, ils sont considérés comme des obstacles et menacés de disparition, voire d'aboutir sur une pelouse d'une résidence secondaire.

S'il apparaît que le site de Langon a toujours été considéré comme un site de tout premier plan, il n'a pas suscité de vraie passion archéologique, de même que les monuments situés à l'ouest de cette commune. A l'instar du site de Cojoux, à Saint-Just, qui ne doit sa re-découverte et sa protection définitive qu'aux incendies catastrophiques de

1976 et 1989, les ensembles de Langon n'ont pas motivé de recherches particulières. Faut-il le mettre sur le compte des matériaux utilisés par les *mégalthes* ? Peut-être.

L'environnement péjoratif aux monuments qui, au milieu d'un lotissement, d'une zone artisanale, n'a sans doute pas favorisé l'investissement des chercheurs, l'interprétation ayant été rendue difficile dans ce contexte urbanisé. Il est symptomatique de constater que jusqu'en 2003, aucun relevé digne de ce nom n'existait des Demoiselles. Et comme par hasard, ce relevé vient profondément enrichir notre compréhension du site. Il en va de même pour le site de La Gaudinais. Par ce travail, nous n'avons pas voulu faire une synthèse mais revaloriser et sauvegarder des sites néolithiques dont certains, malheureusement, sont en ruines ou détruits dans la plus grande indifférence.

BIBLIOGRAPHIE

- AUMASSON P., 1976 – Les excursions archéologiques du Baron de la Pylaie : une monnaie gauloise découverte au «Cimetière des Huguenots» sur la lande de Langon (Ille et Vilaine), *Archéologie en Bretagne*, 18.
- BACHELOT de la PYLAIE (Baron J.M.), 1850 (1970) – *Études archéologiques et géographiques mêlées d'observations et de notices diverses*, 1^{ère} édit. Bruxelles, 2^{ème} édit. Société Archéologique du Finistère, 569 p.+carte.
- BANÉAT P., 1927 (rééd. 1973) – *Le département d'Ille et Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments*. 4 Tomes, Rennes.
- BÉZIER P., 1883 – *Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille et Vilaine*. Rennes, 280 p.
- BÉZIER P., 1886 – *Supplément à l'inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille et Vilaine*, Rennes, 144 p.
- BRIARD J. (Dir.), 1989 – *Mégalithes de Haute-Bretagne, Documents d'Archéologie Française*, 23, 133 p.
- BRIARD J., 1992 – Les tertres tumulaires néolithiques bretons de Bretagne intérieure, *Revue Archéologique de l'Ouest*, Suppl. 5, 55-62.
- BRIARD J., GAUTIER M., LEROUX G., 1995 – *Les mégalithes et tumulus de Saint-Just (Ille-et-Vilaine)*, CTHS, 174 p.
- BRIARD J., BOURIÉS J.R., ONNÉE Y., NICOLAU-GUILLAUMET P et P.-L., BERRETROT F., 1995 – Le néolithique et l'âge de bronze des sites à gué de la Vilaine entre Masserac (44) et Langon (35), *Bulletin de la Soc. Préh. Franç.*, 92, CRSM num.1, 109-122
- BRIARD J., LANGOUËT L. et ONNÉE Y., 2004 – *Les mégalithes d'Ille-et-Vilaine*, Patrimoine Archéologique de Bretagne, Coéd. ICB-CeRAA, 122 p.
- BRUNE M.J. abbé, 1846 – *Résumé du cours d'archéologie préhistorique au Séminaire de Rennes, suivi des notices historiques et descriptives sur les principaux monuments du diocèse*, Rennes, Atlas, 442 p.
- BRUNE M.J. abbé, DANJOU de la GARENNE, 1850 – *Monuments celtiques du département d'Ille-et-Vilaine, Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, second volume, 2^{ème} livraison, 162-163 et 165.
- BRUNE M.J. abbé, 1861 – *Répertoire archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, I, 45-82.
- COLBERT de BEALIEU J.B., 1976 – Note sur la monnaie de la lande de Langon (Ille-et-Vilaine). *Archéologie en Bretagne*, 9, 19.

- COLLIN L., 1928-29** – Quelques monuments mégalithiques du sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine, *Bulletin et mémoires de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine*, LV, 149-180.
- COLLIN L., 1934** – Quelques monuments mégalithiques du sud d'Ille-et-Vilaine, *Bulletin et mémoires de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine*, LX, 157-166.
- DESMARS J., 1869** – *Statistiques archéologiques de l'arrondissement de Redon* (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine).
- DESMARS J., 1869** – *Redon et ses environs*, guide du voyageur, Redon, L. Guilaine, 180 p.
- GIOT P.-R., L'HELGOUAC'H J., MONNIER J.-L., 1979 (Rééd. 1998)** – *Préhistoire de la Bretagne*. Éd. Ouest-France, Rennes, 433 p., 588p.
- GIOT P.-R., 1995** – *La Bretagne des Mégalithes*, Éd. Ouest France, 128p.
- GIOT P.-R., BRIARD J., ONNÉE Y., 1995** – Le terre tumulaire de la Croix Saint-Pierre et les tertres longs néolithiques armoricains, in BRIARD J., GAUTIER M., LEROUX G., *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just* (Ille-et-Vilaine), CTHS, 39-47.
- GUILLOTIN de CORSON, 1876** – *Bulletin mensuel de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, X, XXI-XXIII, séance du 10 novembre.
- JUMEL G., 1982** – *Etude du peuplement de la Vallée de la Vilaine (des origines à l'occupation romaine)*, Mémoire de Maîtrise, UER Sciences historiques et politiques, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 117 p.
- LAIGUE de R., 1909** – *A travers la Bretagne. Visite au bourg de Langon. Alignement – Temple de Vénus – Eglise – Découvertes – Vandalisme – Conclusion*, *Le nouvelliste de Bretagne*, 134, Jeudi 23 septembre 1909.
- ORAIN A., 1882** – *Géographie pittoresque de l'Ille-et-Vilaine*, Maisonneuve et Larose, Paris, 314.
- TINEVEZ J.-Y., 1995** – La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un vaste ensemble du néolithique final. Résultats préliminaires. In : BILLAUD (Dir.) *Le néolithique récent et final dans le bassin parisien et ses marges : état des recherches, essai de définition*. Actes du 20^{ème} colloque inter-régional sur le néolithique, Evreux, 1993, *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 7, 293-318.